

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

**JEUNES AU QUÉBEC ET ENJEUX SOCIAUX :
ARTICULATIONS ENTRE LES REPRÉSENTATIONS DE LA NATION,
DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE LA PAUVRETÉ**

Par

Caroline KRIEG

Bachelor Kulturwirtschaft / International Cultural and Business Studies

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études des populations

Mai 2024

Ce mémoire intitulé

**JEUNES AU QUÉBEC ET ENJEUX SOCIAUX :
ARTICULATIONS ENTRE LES REPRÉSENTATIONS DE LA NATION,
DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE LA PAUVRETÉ**

et présenté par

Caroline KRIEG

a été évalué par un jury composé de

M. Christian POIRIER, président, INRS-UCS

Mme Nicole GALLANT, directrice de recherche, INRS-UCS

M. Antoine BILODEAU, examinateur externe, Université Concordia

RÉSUMÉ

La jeunesse québécoise grandit dans un contexte caractérisé par des tensions identitaires liées au sentiment national, des débats sociétaux souvent perçus comme polarisés et une individualisation croissante du rapport au politique. La construction des opinions politiques est particulièrement importante durant cette période de la vie, qui est également cruciale pour forger le lien à la collectivité et aux enjeux sociaux. Toutefois, peu de recherches portent sur la manière dont les jeunes au Québec articulent leurs diverses opinions politiques et comment celles-ci s'inscrivent dans des orientations idéologiques plus larges. Ancrée dans une approche théorique centrée sur les représentations sociales et basée sur des entretiens semi-dirigés avec des jeunes aux profils sociodémographiques variés, cette étude explore la manière dont les jeunes au Québec articulent leurs représentations de la nation québécoise avec leurs attitudes envers deux autres enjeux sociaux majeurs : les changements climatiques et la pauvreté. Les analyses révèlent que l'articulation entre le rapport à la nation et les opinions sur ces enjeux s'opère de façon complexe et nuancée, à travers une mise en cohérence qui renvoie à des orientations idéologiques sous-jacentes, dévoilant ainsi quatre principales façons distinctes de penser l'organisation sociale préférée : *société*, *communauté*, *État* et *liberté*. Dans son ensemble, la présente étude met en lumière l'existence d'une grande diversité d'opinions politiques parmi les jeunes au Québec, contribuant ainsi à enrichir notre compréhension des débats sociétaux contemporains.

Mots-clés : jeunes; opinions politiques; enjeux sociaux; représentations sociales; nation québécoise; changements climatiques; pauvreté; valeurs

ABSTRACT

Young people in Quebec are growing up in a context marked by identity tensions linked to national sentiment, societal debates often perceived as polarized and an increasing individualization of their connection to politics. This period of life, during which the construction of political opinions is particularly important, is also essential for establishing one's relationship to the collectivity and to social issues. However, there is limited research focusing on how young people in Quebec articulate their various political opinions and how these align with broader ideological orientations. Employing a theoretical framework centred on social representations and drawing from semi-structured interviews with young people representing a variety of socio-demographic profiles, this study explores how they articulate their representations of the Quebec nation with their attitudes towards two other major social issues: climate change and poverty. The analysis unveils a complex and nuanced articulation between their sense of national identity and their opinions on these issues, achieved through a process of coherence grounded in underlying ideological orientations, thereby revealing four distinct perspectives on preferred social organization: *society*, *community*, *state*, and *freedom*. Overall, this study highlights the existence of a wide diversity of political opinions among young people in Quebec, thus contributing to enriching our understanding of contemporary societal debates.

Keywords: youth; political opinions; social issues; social representations; Quebec nation; climate change; poverty; values

REMERCIEMENTS

Zuallererst möchte ich mich bei meiner Familie für ihre unermüdliche Unterstützung von Beginn bis zum Abschluss meines Masters bedanken. Dank an die vielen tollen Menschen, die mich umgeben, die nahen und die fernen, in Deutschland, Québec und dazwischen, die mich mit ihrer Freund*innenschaft immer wieder bestärkt haben weiterzumachen und die mir im Laufe des langen Entstehungsprozesses dieser Masterarbeit wichtige Impulse gegeben haben.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de mémoire, Nicole Gallant. Merci pour les discussions communes, les conseils et l'encadrement pendant ce projet de recherche.

J'aimerais également remercier les participant-e-s qui ont répondu à cette étude. Merci d'avoir partagé si ouvertement vos opinions avec moi, cela a été une expérience très enrichissante.

Finalement, je souhaite exprimer ma gratitude envers la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et l'ÉDIQ (Équipe de recherche en partenariat sur la diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec) pour leur soutien financier.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	viii
Introduction	1
Chapitre 1 : Problématique et cadre théorique	4
1.1 Contexte de la recherche	4
1.1.1 <i>Rapport des jeunes au politique</i>	4
1.1.2 <i>L'identification à la nation au cœur des tensions identitaires</i>	5
1.1.3 <i>Orientations idéologiques</i>	7
1.2 Question de recherche.....	8
1.3 La théorie des représentations sociales	9
1.3.1 <i>Le champ des représentations sociales et ses origines</i>	9
1.3.2 <i>L'approche discursive</i>	11
1.3.3 <i>L'approche structurelle</i>	12
1.3.4 <i>Étudier les représentations sociales : les typologies des représentations de la nation</i>	14
Chapitre 2 : Méthodologie	17
2.1 Cadre opératoire.....	17
2.2 La grille d'entretien.....	18
2.3 Recrutement	21
2.4 Échantillon et déroulement.....	23
2.5 Méthode d'analyse.....	25
2.6 Limites et portée de la recherche	28
Chapitre 3 : Résultats	31
3.1 Nation québécoise	31
3.1.1 <i>Représentation culturelle de la nation</i>	32
3.1.2 <i>Représentation de la nation comme un peuple</i>	33
3.1.3 <i>Représentation civique de la nation</i>	35
3.1.4 <i>Représentation ethnoculturelle de la nation</i>	36

3.2 Changements climatiques.....	37
3.2.1 Responsabilité du gouvernement	37
3.2.2 Responsabilité des grandes entreprises.....	39
3.2.3 Responsabilité des individus	39
3.2.4 Responsabilité individuelle d'exercer une pression sur les dirigeant-e-s	40
3.2.5 Responsabilité d'instances supranationales	41
3.2.6 Formes mixtes.....	41
3.3 Pauvreté	42
3.3.1 Dimension « Qui paie? »	42
3.3.2 Dimension « Qui reçoit? »	43
3.3.3 Combinaisons des deux dimensions	45
3.4 Familles de représentations	45
3.4.1 Société	47
3.4.2 Communauté.....	49
3.4.3 État.....	52
3.4.4 Liberté	54
3.4.5 Mise en perspective.....	57
Chapitre 4 : Discussion.....	59
4.1 Conceptualiser les représentations sociales	59
4.2 Mises en cohérence des représentations sociales	62
Conclusion.....	66
Bibliographie	70
Annexe 1 : Grille d'entretien	75
Annexe 2 : Affiche d'invitation	78
Annexe 3 : Lettre d'information et formulaire de consentement	79

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Ébauche de classification.....	28
---	----

INTRODUCTION

Lorsque je suis arrivée au Québec pour mes études de maîtrise, j'avais la vague idée de choisir un sujet de mémoire 'politique' et de me pencher sur les jeunes et les enjeux sociaux. Ce choix initial venait d'un grand intérêt personnel pour les enjeux sociaux et la politique. Il s'agit également d'un sujet qui avait toujours alimenté de longues conversations avec mon frère et mes ami·e·s au fil des années, et qui finissait inévitablement par être au centre de chaque réunion de famille.

Comme à chaque fois que je m'installe à un nouvel endroit où je n'ai pas un réseau de connaissances établi, mon arrivée au Québec était marquée par de nombreuses rencontres et des discussions ouvertes et spontanées avec des personnes de divers horizons. Ces échanges m'ont permis de constater que la manière d'aborder les enjeux sociaux au Québec différait de celle à laquelle j'étais habitué en Allemagne. En particulier, j'ai été frappée de rencontrer des jeunes très sympathiques qui affichaient à la fois un fort nationalisme tout en se revendiquant de gauche et en prônant la protection de l'environnement, par exemple. Discuter avec d'autres jeunes ayant une fierté nationale affirmée et défendant des valeurs très conservatrices m'a également fait réfléchir. Cette nouveauté quant au lien entre le sentiment national et les valeurs fondamentales, ainsi que l'existence d'une identité nationaliste de gauche chez certains jeunes au Québec, m'a étonnée et bouleversée, car je ne parvenais pas à les 'classer' selon mes catégories habituelles.

Ces catégories avec lesquelles j'appréhende les positionnements d'autrui avaient bien sûr été façonnées par ma socialisation en Allemagne et par mes expériences de vie. En effet, comme je viens d'un pays qui a un rapport particulier à la nation à cause de son histoire, le nationalisme était, dans mon esprit, toujours associé à une idéologie d'extrême droite. De plus, à cause de mon entourage d'ami·e·s allemand·e·s très anti-nationalistes, il me semblait inconcevable qu'il puisse exister des nationalistes 'de gauche'.

Cette prise de conscience m'a poussée à remettre en question mes idées préconçues et, finalement, mes propres repères politiques. Bien que déstabilisant initialement, cette remise en question de ma propre compréhension du monde politique s'est avérée être une source de liberté intellectuelle, me permettant d'explorer de nouvelles perspectives et d'élargir mes horizons. Animée par cette nouvelle curiosité, j'ai ensuite exploré la littérature scientifique sur les différentes formes de nationalismes, réalisant ainsi que la réalité était bien plus complexe que ce que j'avais imaginé à partir de mon expérience non scientifique. Tout cela a renforcé et confirmé mon intérêt

pour le développement d'un projet de recherche visant à comprendre comment les jeunes au Québec articulent leur rapport à la nation avec leurs diverses autres opinions politiques.

C'est de ce projet de recherche que fait état ce mémoire. Le premier chapitre servira à situer ce questionnement dans son contexte actuel, en explorant la littérature scientifique sur les trois grands thèmes de cette étude. Ainsi, pour mieux cerner la façon dont les jeunes interagissent avec les enjeux sociaux, j'aborderai d'abord le processus de formation du rapport des jeunes au politique pendant la socialisation politique, en soulignant son évolution récente vers une plus grande individualisation. Ensuite, le rapport à la nation sera mis en lumière, en se penchant sur le contexte québécois d'une nation minoritaire caractérisée par une diversité ethnoculturelle quelque peu croissante et les tensions identitaires qui en découlent. Par la suite, j'éclairerai l'importance des orientations idéologiques dans la construction des opinions politiques des individus. Enfin, ce chapitre permettra également de situer le choix de deux enjeux sociaux concrets – les changements climatiques et la pauvreté – pour comprendre la manière dont les jeunes articulent leur rapport à la nation avec leurs opinions envers d'autres questions. Enfin sera présentée l'approche théorique centrée sur les représentations sociales à l'échelle individuelle qui servira de cadre conceptuel pour cette étude.

Dans le deuxième chapitre, j'expliquerai la démarche méthodologique réalisée, depuis l'opérationnalisation des concepts jusqu'à la réalisation des entretiens semi-dirigés et l'analyse des données recueillies. Ce chapitre discutera également des limites et de la portée de la présente étude.

Le troisième chapitre présentera les résultats obtenus grâce aux analyses qualitatives des entretiens. Il exposera la grande diversité des représentations des jeunes concernant la nation québécoise, les changements climatiques et la pauvreté, en mettant en avant les différentes opinions exprimées par les participant·e·s sur chaque enjeu. Cela servira à souligner l'hétérogénéité des points de vue parmi les jeunes au Québec sur chacun de ces enjeux.

Puis, à partir de ces analyses, il sera montré que le rapport à la nation et les opinions sur les deux autres enjeux sociaux s'articulent de façon complexe et nuancée. En effet, il sera avancé que cette articulation s'opère à travers une mise en cohérence qui renvoie à des orientations idéologiques sous-jacentes, dévoilant ainsi quatre principales façons distinctes de penser l'organisation sociale préférée.

Enfin, le quatrième et dernier chapitre, plus court, proposera une discussion des résultats empiriques à la lumière de la littérature existante. Je montrerai notamment que les représentations sociales à l'échelle individuelle sont des objets d'étude complexes et multidimensionnels. De plus, j'expliquerai que la mise en cohérence entre différentes représentations n'est pas toujours apparente du premier regard et peut être difficile à synthétiser parce que cette mise en cohérence implique souvent plusieurs systèmes de valeurs enchevêtrés. Il s'agira également de discuter les conséquences méthodologiques pour l'étude des représentations qui découlent de ces résultats. En guise de conclusion, quelques pistes de recherches futures seront présentées, à partir des limites de cette étude.

Dans son ensemble, cette étude vise à contribuer à une meilleure compréhension de la façon dont les jeunes au Québec perçoivent les enjeux sociaux et à montrer l'existence d'une grande diversité d'opinions politiques chez ces derniers.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET CADRE THÉORIQUE

La première section de ce chapitre explorera le contexte dans lequel la présente recherche est ancrée, en se penchant d'abord sur le rapport des jeunes au politique, suivie par une partie sur les identifications à la nation et leurs tensions identitaires, pour aboutir à une réflexion sur les orientations idéologiques. La seconde section présentera la question ainsi que les objectifs de recherche. Enfin, la théorie des représentations sociales, cadre conceptuel de ce mémoire, sera décrite.

1.1 Contexte de la recherche

1.1.1 Rapport des jeunes au politique

Le rapport des jeunes au politique se forme pendant la socialisation politique, processus complexe et continu (Lahire, 2002), au cours duquel l'individu acquiert, en interaction avec divers agents sociaux, des dispositions et compétences civiques afin de comprendre et contribuer à la vie collective (Gallant, 2023). À ce sujet, Annick Percheron précise que :

Dans un sens très large, on pourrait avancer que la socialisation est 'politique' chaque fois qu'elle aboutit à expliquer, dans une proportion variable, le développement de certaines attitudes, la genèse de certains comportements, la prédisposition pour jouer tel ou tel rôle politique. (Percheron, 1974, pp. 6-7)

Cette définition plutôt large de la socialisation politique invite à la concevoir comme un processus qui va au-delà des définitions plus traditionnelles (Deichmann, 2007) qui ne considèrent que l'apprentissage de la politique institutionnelle comme relevant de la socialisation politique. En effet, la socialisation politique comprend plusieurs dimensions, dont une est celle de la construction des opinions. Cette dimension est centrale pour ce projet, puisqu'elle permet de réfléchir à la façon dont les jeunes développent des opinions relatives à « la prise de décision concernant les enjeux sociaux et la vie collective » (Gallant, 2023, p. 15).

Dans cette optique, il est important d'identifier les principaux facteurs qui contribuent à la socialisation politique des jeunes. Selon Percheron (1974), il est possible de répertorier les facteurs et agents de socialisation les plus apparents, sans pour autant pouvoir couvrir l'ensemble

des influences. Parmi ces facteurs, le milieu familial (Diemer, 2012; Hargis, 2021; Lareau, 2011) et en particulier la classe sociale des parents (van Deth, Abendschön, & Vollmar, 2011) jouent un rôle majeur. De plus, le cercle d'amis est significatif dans la socialisation politique, offrant souvent un premier contact avec les enjeux sociaux (lorsque ce n'est pas au sein de la famille) et constituant un espace de discussion pour les jeunes (Pagis, 2021; Quéniart & Jacques, 2008). À ces facteurs s'ajoute l'école, en tant qu'agent majeur de socialisation politique, qui a pour mission d'enseigner les compétences civiques pour ainsi atténuer les inégalités sociales en matière de connaissances civiques chez les jeunes enfants (Abendschön, 2013; Abendschön & Tausendpfund, 2017). Une autre étude souligne également les effets socialisateurs des médias sociaux (Pagis, 2021).

On voit que le rapport des jeunes au politique, et plus précisément la construction de leurs opinions politiques, se fait à travers un processus avec de nombreux facteurs largement étudiés en sciences politiques. Cependant, on dispose de moins d'informations sur les formes complexes que ces opinions peuvent prendre. Il s'agit d'une piste d'interrogation que ce mémoire cherche à explorer. Ce questionnement se situe dans un contexte où les opinions politiques semblent de plus en plus polarisées, amplifiées par les algorithmes de recommandation sur les médias sociaux (Gallant, 2023). Parallèlement, une recherche constate un rapport plus individualisé des jeunes au politique qu'auparavant. Ces derniers continuent à se faire des opinions sur les enjeux sociaux, tout en refusant les étiquettes idéologiques (Quéniart & Jacques, 2008).

1.1.2 L'identification à la nation au cœur des tensions identitaires

Le Québec est actuellement marqué par une diversité ethnoculturelle croissante (Tremblay-Guérin & Turbide, 2020) et des débats identitaires sociétaux qui en découlent (La Presse, 26 mars 2022). En effet, il s'agit d'une province qui se définit comme société d'accueil favorable à l'immigration, tout en accordant simultanément une grande importance à la protection de son identité linguistique et culturelle dite distincte, en quelque sorte mise à l'épreuve par cette diversité croissante (Turgeon & Bilodeau, 2014). À ce sujet, Gauthier (2001) précise que « la préoccupation du Québec d'être une société „inclusive“ indique à la fois un réflexe de majoritaires, mais aussi une insécurité de minoritaires devant la menace de l'afflux de ces autres qu'on souhaite plutôt intégrer » (p. 158). Ainsi, il est important de mentionner que les réflexions sur les appartenances nationales au Québec se situent dans un contexte spécifique, celui des nations minoritaires. Ces

dernières peuvent être définies comme des entités qui se disent nationales tout en étant situées à l'intérieur d'un État plus grand (Gallant, 2016).

Les recherches dans ce domaine ont montré que les nations minoritaires qui revendiquent une culture et une langue distincte rencontrent souvent un défi d'équilibre entre l'unité et la diversité, comme c'est le cas au Québec (Bilodeau, Gagnon, White, Turgeon, & Henderson, 2021). En effet, un regard dans les journaux souligne que les débats identitaires sont toujours d'actualité (Bouchard, 13 janvier 2024). Par exemple, l'adoption par le gouvernement québécois d'une nouvelle loi qui vise à consolider l'identité québécoise francophone par un renforcement du statut du français comme langue commune et officielle du Québec (Gouvernement du Québec, 2023) a suscité de vives réactions (La Presse, 26 mars 2022). De plus, suite notamment à la loi 21 visant à restreindre le port des symboles religieux, les nationalismes au Québec ont souvent été perçus comme illibéraux par le reste du Canada (Turgeon, Bilodeau, White, & Henderson, 2019). Cependant, une étude récente montre que les membres du groupe majoritaire au Québec et dans le reste du Canada dessinent les frontières de leur identité nationale de manière similaire (Bilodeau & Turgeon, 2021). Par ailleurs, une autre étude indique que le discours et les opinions à l'appui de la laïcité au Québec reposent sur des valeurs libérales, bien qu'elles soient culturellement différentes de celles du libéralisme canadien (Turgeon et al., 2019). Enfin, les recherches récentes pointent la variété dans l'identification à la nation québécoise (Lanoix, 2017) et suggèrent l'existence de plusieurs représentations de la nation comme étant en concurrence dans l'espace public (Gallant, 2016).

Ces tensions identitaires touchent directement les jeunes du Québec, car la jeunesse est une période cruciale pour la construction de l'identité qui se forge toujours dans un rapport à l'autre (Observatoire Jeunes et Société, s.d.). En d'autres termes, les jeunes définissent leur identité en lien avec les autres, que ce soit un individu ou un groupe. Ce rapport contribue à marquer les similitudes, mais plus fréquemment, les différences entre soi et autrui (Gauthier, 2001). Par conséquent, la construction identitaire peut être conçue comme un enjeu pour les jeunes au Québec, notamment lorsqu'ils sont emmenés à se définir par rapport aux jeunes issus de l'immigration ayant des appartenances multiples (Magnan, Darchinian, & Larouche, 2017; Pilote, 2007; Steinbach, 2010). En somme, « dans l'exercice de la vie quotidienne, les jeunes québécois, sauf exception, ne se perçoivent pas comme une minorité. C'est lorsque la langue est menacée, que l'identité nationale est remise en question et que les différences sont gommées que les passions se soulèvent et que les discours s'enflamment » (Gauthier, 2001, p. 160).

1.1.3 Orientations idéologiques

Les discours sur les enjeux identitaires, y compris ceux liés aux appartenances nationales, ont lieu, entre autres, dans la sphère publique, où ils sont générés et débattus dans une logique de communication entre l'individu et la société (Jovchelovitch, 1996). Pour comprendre et situer ces discours, il est important de prendre en compte que « la plupart des gens abordent la politique par le biais d'une idéologie, c'est-à-dire par un ensemble structuré et préconçu d'idées » (Shively & Venne, 2013, p. 38). Autrement dit, les opinions politiques de la plupart des individus sont forgées et structurées par des orientations idéologiques plus larges, même si celles-ci ne sont pas nécessairement l'objet d'une réflexion consciente. Ainsi, une idéologie « sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité » (Rocher, 1970, p. 100). Pour situer ces orientations idéologiques, il est courant de les classer sur un axe idéologique gauche-droite qui distingue entre deux pôles principaux, où les positions fondamentales associées aux sociaux-démocrates sont de gauche, celles des conservateurs de droite, et où il existe également des positions entre ces deux pôles (Shively & Venne, 2013).

S'agissant du Québec, on remarque que les enjeux sociaux sont souvent par ailleurs abordés avec un discours teinté d'un certain rapport à la nation, qui semble s'inscrire dans un regard idéologique plus global. Ces discours proposent des solutions très différentes pour répondre aux enjeux sociaux et peuvent être positionnés à différents endroits sur l'axe idéologique gauche-droite. Bien que les opinions individuelles ne soient pas nécessairement organisées de manière structurée, elles peuvent néanmoins être teintées d'un certain rapport à la nation et, par conséquent, s'inscrire dans un regard idéologique plus large.

En effet, mon arrivée au Québec a été marquée par une prise de conscience quant à l'impact du contexte national sur la manière dont certains enjeux sociaux sont abordés dans une société. J'avais notamment rencontré des jeunes qui se qualifiaient « de gauche » en ce qui concerne le positionnement sur les enjeux sociaux, et qui avaient également un discours très nationaliste. Une personne pouvait, par exemple, à la fois affirmer son soutien au projet d'un Québec indépendant et de gauche, tout en adhérant à des valeurs et opinions « progressistes ». L'existence d'une identité nationaliste de gauche chez certains jeunes au Québec peut sembler, d'une perspective allemande, incohérente au premier regard. En Allemagne, où notre histoire a façonné un rapport différent à la nation, les personnes considérées comme « de gauche » sont surtout anti-nationalistes, tandis qu'au Québec, des personnes « de gauche » peuvent être très nationalistes. Plus encore, j'ai constaté que les personnes qui se revendiquent nationalistes au Québec peuvent

se situer partout sur l'axe idéologique gauche-droite quant à leur positionnement sur les enjeux sociaux. C'est la raison pour laquelle, au cours de mes études, j'ai décidé de m'intéresser à la manière dont se situe le rapport à la nation au sein d'un ensemble plus vaste d'attitudes et d'opinions politiques chez les jeunes au Québec.

1.2 Question de recherche

Ceci m'a conduite à m'interroger sur la question suivante : « Comment s'articulent les représentations de la nation québécoise avec les représentations concernant d'autres enjeux sociaux majeurs chez les jeunes au Québec? ».

J'ai choisi de me concentrer sur l'analyse des représentations chez les jeunes, car la jeunesse, en tant que catégorie socialement construite (Gauthier, 2005), peut être comprise comme une période de transitions cruciales, au cours de laquelle la construction des opinions est particulièrement importante et où l'on s'inscrit davantage dans les appartenances et les collectivités (Dubar, 2002; Erikson, 1968; Gallant & Pilote, 2013; Pilote & Canuel, 2013). En effet, il s'agit d'une phase de la vie où la construction de soi est en pleine formation. Le rapport à autrui y revêt une double importance : dans ce processus d'articulation identitaire, mais également dans la façon dont les jeunes appréhendent la vie collective afin de s'inscrire socialement dans un groupe ou une société (Cicchelli, 2001; Gallant & Pilote, 2013; Longo, 2016). Il s'agit également de s'intéresser aux jeunes en tant que génération au sens de Mannheim (1928), qui a été politiquement socialisé dans le même contexte historique et social, qu'il qualifie de « l'air du temps ». Selon Mannheim, ce contexte socioéconomique commun, qu'il appelle « l'air du temps », influence la manière dont une génération réfléchit aux enjeux sociaux et impacte, notamment, son rapport au politique.

Outre les représentations de la nation québécoise qui ont été à l'origine de ma réflexion, j'ai choisi de centrer mon étude sur deux enjeux sociaux majeurs : les changements climatiques et la pauvreté. Cette décision découle du constat que ces deux enjeux constituent des enjeux d'actualité où les positions des individus semblent plutôt divergentes selon un axe idéologique relativement simple gauche-droite. Ma recherche vise ainsi à comprendre comment diverses opinions politiques peuvent s'articuler et même s'inscrire dans des orientations idéologiques. Plus spécifiquement, le projet a l'objectif : a) d'identifier chez les jeunes les représentations de la nation

québécoise, des changements climatiques et de la pauvreté et b) chercher les configurations entre ces différentes représentations afin d'y identifier les valeurs sous-jacentes.

1.3 La théorie des représentations sociales

Afin de répondre à cette question, j'utiliserai le concept des représentations sociales. Dans cette section, je débiterai par une description succincte de l'émergence de la théorie des représentations sociales, explorant ses origines et son développement, avant de passer à une synthèse de deux approches centrales de cette théorie : l'approche discursive, mettant l'accent sur la construction sociale des représentations, et l'approche structurelle, centrée sur la structure interne des représentations. Enfin, les approches méthodologiques pour l'étude des représentations sociales seront abordées. Cette dernière partie sera illustrée par le cas des représentations de la nation, qui sont au cœur de ma problématique.

1.3.1 Le champ des représentations sociales et ses origines

Pour cerner la notion des représentations sociales, il est essentiel de souligner qu'elle a été élaborée par Serge Moscovici à partir du concept des représentations individuelles et collectives d'Émile Durkheim. Selon Moscovici (2013), la dichotomie entre l'individu et le collectif rencontre ses limites lorsqu'il s'agit d'expliquer la réalité plurielle des sociétés modernes. C'est la raison pour laquelle Moscovici émet la théorie des représentations sociales, qui se positionne au croisement de la psychologie et de la sociologie, ayant pour objectif d'interroger le rapport des individus à la collectivité ainsi que leur relation commune. Ainsi, la théorie des représentations sociales cherche à appréhender la vie sociale dans son devenir perpétuel. D'après Moscovici, les représentations sociales constituent un système de valeurs, d'idées et de pratiques visant à donner un sens commun au monde. D'une part, les représentations sociales établissent un ordre social qui oriente les individus et, d'autre part, elles contribuent à établir un même code, c'est-à-dire à nommer et classer les aspects de la vie sociale afin de permettre la communication entre les acteurs·trices sociaux·ales. C'est ainsi que l'on peut considérer les représentations sociales comme des façons de construire le monde puisqu'elles créent une réalité sociale partagée. (Moscovici, 2013)

Pour Denise Jodelet (1984), les représentations sociales sont une forme de pensée sociale, dans la mesure où elles aident à interpréter et à penser notre vie quotidienne. La manière dont les sujets sociaux appréhendent cette vie quotidienne est au cœur de l'intérêt de la théorie des représentations sociales. Avec Jodelet, on apprend que la fonction primaire d'une représentation sociale est de nous familiariser avec l'étrange, et que ce processus se fait en deux phases : l'ancrage et l'objectification. L'ancrage se réfère à la genèse de la représentation sociale, impliquant une classification subjective de l'inconnu à l'aide de catégories existantes. Plus précisément, il s'agit de ranger un nouveau phénomène dans une catégorie familière, afin de le situer dans une réalité commune et de pouvoir le traiter comme quelque chose de connu. L'objectification est le processus d'externalisation par lequel les représentations sont projetées vers l'extérieur, par exemple à travers les images. Ainsi, chaque représentation sociale est à la fois une représentation de quelque chose (d'un objet) et de quelqu'un (d'un sujet) qui se le représente. (Jodelet, 1984)

À ce sujet, Gallant (2022) ajoute qu'afin d'observer et de mesurer une représentation sociale, il convient de se pencher sur ses porteurs, que l'on peut classer en trois catégories : les individus, les organisations (telles que des institutions comme le gouvernement, la police ou l'école) et les acteurs-trices de la vie publique (tels que les médias, les groupes d'intérêt et les artistes). Les porteurs des représentations sociales guident notamment les choix méthodologiques des chercheur·euse·s.

En regardant l'état actuel de la recherche sur la théorie des représentations sociales, on constate que les travaux de Moscovici sont la base à partir de laquelle les chercheur·euse·s contemporain·e·s dans ce champ développent leurs idées. Ces chercheur·euse·s adaptent la théorie aux cadres spécifiques de leurs études, sans pour autant remettre fondamentalement en question les idées de Moscovici. En d'autres mots, ils·elles développent la notion des représentations sociales en construisant sur la pensée de Moscovici et explorent ainsi différentes branches de sa proposition conceptuelle initiale. Cela explique la variété de définitions de la notion, reflétant les diverses perspectives que les chercheur·euse·s ont posées sur les représentations sociales.

Globalement, on peut identifier deux tendances en ce qui concerne le regard adopté par les chercheur·euse·s lors de l'étude des représentations sociales. Il est important de mentionner qu'il ne s'agit pas de deux courants opposés au sein de la discipline, mais plutôt d'une classification personnelle visant à décrire les différents angles sous lesquels on peut aborder les

représentations sociales. Les deux tendances se distinguent principalement quant à l'échelle à partir de laquelle les représentations sont étudiées. D'un côté, il est courant de s'intéresser à la formation des représentations sociales à l'échelle sociétale. Cette approche repose sur une définition plutôt discursive des représentations sociales et se concentre sur la construction sociale des représentations. De l'autre côté, certains chercheur·euse·s abordent les représentations sociales à partir d'une définition plutôt structurelle en les étudiant à l'échelle individuelle, c'est-à-dire où les individus sont les porteurs des représentations. C'est dans cette perspective que s'inscrit mon projet de recherche, axé sur l'étude des représentations sociales à l'échelle individuelle, où les jeunes sont les porteurs des représentations. Comme mentionné précédemment, chaque représentation est influencée à la fois par les conditions sociales et les systèmes de pensée individuelle. Ainsi, une représentation ne peut véritablement être individuelle, mais est toujours sociale. C'est la raison pour laquelle, tout au long de ce mémoire, j'ai choisi de parler de « représentations sociales à l'échelle individuelle » plutôt que de « représentations individuelles », même si cela peut sembler moins esthétique à la lecture du texte.

1.3.2 L'approche discursive

En adoptant une perspective à l'échelle sociétale, l'approche discursive des représentations sociales se penche sur la relation et l'interaction entre l'individu et la société. L'accent est mis sur la construction sociale des représentations sociales en tant que systèmes de communication étudiés à travers le discours social. Le lien entre l'individu et son entourage est ainsi central pour l'approche discursive. Plus précisément, cette approche vise à comprendre comment les individus donnent sens à leur environnement social et comment ils se positionnent au sein de celui-ci, puisque les représentations sociales combler, entre autres, la fonction d'aider l'individu à trouver une place dans la société. En d'autres termes, l'approche discursive voit les représentations sociales comme étant des visions du monde, une réalité sociale construite qui s'établit par l'interaction entre les sujets sociaux et les différents objets sociaux, et la diffusion du savoir. (Wagner et al., 1999)

L'approche discursive s'inscrit principalement dans les travaux de Denise Jodelet (1984, 2003), notamment à travers son étude portant sur les personnes qu'elle appelait « malades mentaux » au sein d'une communauté rurale française. Cette recherche a permis de montrer que les représentations sociales peuvent assigner une place sociale aux individus. En fonctionnant comme des instruments pour comprendre l'autre, les représentations sociales indiquent comment

se comporter à son égard. Elles peuvent alors donner un statut social à l'individu, comme celui du « malade mental » en marge de la communauté, et, par conséquent, elles peuvent être contraignantes. D'où vient l'intérêt majeur de les étudier pour comprendre le vivre ensemble en société. En somme, l'approche discursive permet de mieux saisir le lien entre l'individu et la société, c'est-à-dire l'interaction entre l'identité personnelle et la collectivité.

Malgré le fait que, dans le cadre de la présente recherche, j'adopterai une approche plutôt structurelle (qui sera présentée ensuite), on peut retenir de l'approche discursive que le contexte social et historique dans lequel les représentations sociales sont enracinées est très important, surtout compte tenu de mon intérêt pour les représentations des jeunes dans « l'air du temps » (Mannheim, 1928). En effet, les conditions sociales des individus influencent fortement leurs processus d'objectification. Ainsi, on peut accorder une grande importance aux cadres de pensées préexistants qui vont fortement agir sur la forme que prennent les représentations sociales. En d'autres mots, l'objectification est marquée non seulement par les systèmes de pensée individuelle, mais également par les empreintes des traditions, des valeurs, des modèles, de la culture ainsi que des idéologies qui agissent sur l'individu. Cela signifie qu'on externalise quelque chose de non familier à l'aide de termes et d'images communs, proches de notre réalité. Les conditions sociales donnent ici le cadre limitant la disponibilité d'images et de métaphores utilisées pour la description de nouveaux phénomènes. À titre d'exemple, Jodelet a observé que les personnes de la communauté rurale utilisaient l'image du lait tourné pour parler des maladies mentales, car c'est une image familière dans leur réalité quotidienne. (Jodelet, 2003; Wagner et al., 1999)

1.3.3 L'approche structurelle

L'approche structurelle cherche à comprendre la structure interne d'une représentation sociale ainsi que son impact sur les comportements, décisions et pratiques des individus. Il s'agit d'un regard qui aborde les représentations sociales à l'échelle individuelle, tout en tenant compte des facteurs sociaux. Cette approche met en lumière comment les représentations sociales aident les individus à appréhender l'inconnu et à guider leurs actions et comportements dans diverses situations. (Lanoix, 2017)

L'approche structurelle est fortement inspirée du point de vue de Jean-Claude Abric (2005), qui a introduit le concept du noyau central dans l'étude des représentations sociales. Selon Abric, il est

essentiel de se questionner sur les composantes et la structure d'une représentation pour bien saisir le sens de celle-ci:

Une représentation sociale est un système socio-cognitif présentant une organisation spécifique : elle est organisée autour et par un noyau central – constitué d'un nombre très limité d'éléments – qui lui donne sa signification (fonction génératrice) et détermine les relations entre ses éléments constitutifs (fonction organisatrice). (Abric, 2005, p. 59)

Abric souligne que les représentations sont composées d'un noyau central ayant une certaine stabilité, et d'éléments périphériques qui changent plus facilement. Ces éléments périphériques constituent le schéma prescriptif et descriptif, tous deux légitimés par le noyau central. Les deux schémas ont une fonction clef pour l'individu : le schéma prescriptif guide l'individu sur la manière de se comporter dans une situation spécifique, tandis que le schéma descriptif aide l'individu à décrire une situation donnée. En d'autres termes, c'est le noyau central qui génère des valeurs fondamentales, qui vont ensuite influencer les schémas prescriptif et descriptif, engendrant ainsi des attitudes et des jugements chez l'individu. Par conséquent, les représentations sociales jouent un rôle déterminant sur les comportements et actions des individus. (Guimelli, 1993)

En regardant leur structure, l'approche structurelle vise également à expliquer le changement des représentations sociales. À ce sujet, Guimelli (1993) expose que le changement d'une représentation a lieu lorsqu'un doute est jeté sur un élément composant le noyau central, qui se caractérise généralement par sa stabilité. Cela peut faire en sorte que la représentation s'effondre et qu'elle sera ensuite remplacée par une autre représentation avec une signification différente. En revanche, lorsque le doute est jeté sur des éléments périphériques, la représentation est peu susceptible de changer, puisque ces éléments n'ont pas autant d'importance pour la légitimité de la représentation dans son ensemble. (Guimelli, 1993)

Le changement d'une représentation sociale peut, entre autres, avoir lieu à l'échelle individuelle. En combinant la théorie de l'identité sociale à celle des représentations sociales, Breakwell (1993) explique que les traits de caractère d'un individu sont liés au processus de formation des représentations et importent, à côté d'autres facteurs, sur l'acceptabilité individuelle de celles-ci. Selon elle, un individu curieux, par exemple, sera plus enclin à s'exposer volontairement à une plus grande variété de représentations. En effet, dans une étude, elle montre que les personnes curieuses ont davantage tendance à accepter de nouvelles idées et représentations. De plus, Breakwell précise que les individus reconstruisent de manière créative les représentations sociales, en modifiant notamment les éléments périphériques. Ainsi, ils s'approprient et

« individualisent » jusqu'à un certain degré les représentations sociales au niveau de leurs émotions et comportements. Ceci illustre le lien étroit entre la construction de l'identité individuelle et celle des représentations sociales et souligne la fonction identitaire d'une représentation sociale. (Breakwell, 1993)

Ce qu'on peut retenir de l'approche structurale pour la présente étude est que l'ensemble des éléments présents à l'intérieur du noyau central ainsi qu'à la périphérie donne la signification à une représentation sociale. Ce sont ces éléments constitutifs d'une représentation qui feront l'objet de mon étude empirique, étant donné qu'ils génèrent des opinions et des positions chez l'individu et puisqu'ils légitiment la représentation dans son ensemble (Guimelli, 1993).

1.3.4 Étudier les représentations sociales : les typologies des représentations de la nation

Comme mentionné auparavant, la théorie des représentations sociales est transdisciplinaire et fait appel à diverses approches méthodologiques. En effet, la plupart des chercheur·euse·s qui contribuent au développement de la théorie l'utilisent comme un cadre conceptuel et voient une richesse dans la diversité de méthodes qui conviennent pour étudier les représentations sociales. Cependant, des critiques, telles que Jahoda (1988), désapprouvent en soulignant que la théorie n'adopte pas des méthodes de recherche suffisamment rigoureuses. Les choix méthodologiques sont principalement motivés par les porteur·euse·s des représentations sur lequel-elle·s une recherche se penche. Étant donné que mon projet vise à étudier les représentations sociales à l'échelle individuelle, je vais détailler ici uniquement les choix méthodologiques courants lorsqu'on souhaite observer ces représentations chez les individus.

Les représentations portées par les individus se retrouvent dans leur esprit et peuvent se manifester à travers leurs actions ainsi que dans le discours informel. Cela signifie qu'elles se cristallisent surtout dans les conversations entre différents individus. Notre langage, et par conséquent les mots que l'on utilise, demeure un outil crucial pour échanger nos représentations respectives, ce qui le rend particulièrement intéressant pour les chercheur·euse·s. Ainsi, il est courant d'étudier les représentations sociales à l'échelle individuelle à travers une approche qualitative qui repose sur des entretiens individuels. En outre, les sondages qui utilisent des questionnaires quantitatifs avec des questions fermées peuvent être un autre outil d'étude. Les travaux de recherche ethnographique peuvent également contribuer à l'étude des

représentations, par exemple, à l'aide de l'observation participante qui cherche à comprendre les actions des individus ainsi que leur communication non verbale, et qui peut aider à rendre visible les représentations portées par les individus. (Flick, Foster, & Caillaud, 2015)

Néanmoins, la difficulté à laquelle les chercheur·euse·s sont confronté·e·s en s'intéressant aux représentations qui existent dans l'esprit des individus est ce que Moscovici (2013) appelle la « zone d'ombre ». Cette expression suggère qu'on ne peut pas regarder dans la tête d'un individu, et malgré le fait de lui demander ce qu'il pense, il y a toujours des aspects qui demeurent cachés et auxquels on n'a pas accès. Cette réalité s'applique également à l'études des représentations chez d'autres porteur·euse·s, tels que les institutions gouvernementales ou les acteur·trice·s de la vie publique, où les représentations peuvent notamment être identifiées à travers ses politiques publiques concrètes ou des artefacts culturels comme les chansons, mais où notre compréhension de ces représentations demeure tout aussi partielle. Malgré ces défis, il reste pertinent d'étudier les représentations sociales puisque celles-ci, indépendamment de la « véritable pensée » des individus, façonnent le discours public et font partie de notre réalité sociale partagée (Gallant, 2002).

Lorsqu'on se tourne vers les représentations de la nation, les chercheur·euse·s s'appuient principalement sur l'étude des référents symboliques afin de décrire la représentation. Ces référents symboliques sont des critères que les individus utilisent pour définir les frontières et l'appartenance à un groupe social. C'est-à-dire que les chercheur·euse·s vont à la rencontre des individus d'un certain groupe national pour savoir qui, selon eux·elles, est considéré·e comme étant des membres de ce groupe. Pour ce faire, différentes méthodologies sont utilisées, notamment les entretiens, les sondages d'opinion et les groupes de discussion. Les critères que les individus nomment pour décrire les frontières de leur groupe social sont ensuite regroupés en catégories qui illustrent différentes représentations de la nation. Toutefois, d'un point de vue théorique, les typologies des nationalismes sont en mouvement puisqu'il n'existe pas de consensus sur la façon de classer les différents critères que les individus utilisent pour décrire leurs représentations de la nation.

Parmi les auteur·e·s qui travaillent sur les représentations de la nation, certain·e·s continuent d'utiliser la dichotomie qui fait la distinction entre un nationalisme civique et ethnique (Ariely, 2020; Calzada, 2017; Sapountzis & Xenitidou, 2018; Siebers, 2019). Ces auteur·e·s ont souvent des postures normatives selon lesquelles il faudrait aller vers un nationalisme civique, qu'ils considèrent toujours comme étant inclusif. Cette représentation de la nation repose sur des

critères qu'un individu peut acquérir au cours de sa vie, comme la citoyenneté et le lieu de résidence. En revanche, le nationalisme ethnique est décrit comme exclusif, car il repose sur des critères qu'un individu ne peut pas acquérir plus tard dans la vie, tels que l'ascendance et le lieu de naissance. Il s'agit donc d'une forme de nationalisme avec des frontières impénétrables. (Ariely, 2020; Calzada, 2017; Sapountzis & Xenitidou, 2018; Siebers, 2019)

Cependant, de plus en plus d'auteur·e·s critiquent la dichotomie civique – ethnique. Certain·e·s le font parce qu'ils·elles estiment que la dichotomie ne capture pas correctement la complexité des types de nationalisme et parce qu'ils·elles jugent que les frontières entre les catégories civique et ethnique sont floues et dynamiques (Bielewska & Amit, 2020; Paul, 2020; Tabachnik, 2019; Tamir, 2019). D'autres chercheur·euse·s soulignent que les représentations de la nation ne sont jamais exclusivement l'un ou l'autre, mais que les éléments civiques et ethniques coexistent (Coakley, 2018; Erdal & Fangen, 2021; Shahed, 2019). Certain·e·s auteur·e·s proposent même des typologies alternatives pour classer les nationalismes, comme Gustavsson (2019) qui développe la typologie du nationalisme conservateur, nationalisme libéral et patriotisme constitutionnel. Un autre exemple vient de Hutchins et Halikopoulou (2020) qui proposent de distinguer entre un nationalisme ethno-racial, culturel, politico-civique et économique. À ce sujet, Gagnon (2021) observe l'existence d'une représentation culturelle de la nation, basée sur une étude menée au Québec. Cette représentation culturelle repose ainsi sur des critères comme la pratique d'une langue et de valeurs communes, propres aux membres du groupe national, que tout individu devrait adopter pour pouvoir accéder à celui-ci (Gagnon, 2021; Gallant, 2002). Dans le même objectif d'affiner les typologies des nationalismes, Gallant (2002) montre l'existence d'une représentation sociopolitique de la nation, reposant sur des critères tels que l'importance du territoire et la participation à une communauté politique distincte.

Pour l'étude des représentations de la nation, il sera important de retenir que les typologies pour classer les divers référents symboliques utilisés par les individus sont dynamiques et adaptables. Par conséquent, il sera essentiel de ne pas appliquer une grille rigide lors de l'analyse de mes données empiriques, mais d'être attentive aux critères que les jeunes utilisent, afin de bien saisir la complexité des représentations de la nation. Pour ce faire, j'ai développé plusieurs approches d'analyses qui seront décrites dans le prochain chapitre consacré à la méthodologie.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présentera la démarche et les choix méthodologiques de ce mémoire sur la base desquels la collecte de données et les analyses ont été faites. La première section du chapitre décrira le cadre opératoire tandis que la seconde présentera la grille d'entretien. Je présenterai par la suite la démarche de recrutement, les caractéristiques de mon échantillon ainsi que le déroulement de la collecte de données. Enfin, les méthodes d'analyse choisies ainsi que les limites de cette recherche seront décrites.

2.1 Cadre opératoire

Cette étude se concentre sur la manière dont les jeunes articulent leurs représentations concernant les enjeux sociaux à partir de trois objets spécifiques: la nation québécoise, les changements climatiques et la pauvreté. Pour rendre possibles la compréhension et l'interprétation de la complexité de cette articulation, une approche qualitative s'impose. Celle-ci offre la possibilité d'inviter les participant·e·s à un travail réflexif sur leurs représentations afin d'essayer de comprendre les configurations entre ces dernières.

Le cadre opératoire est composé de différentes sections qui permettront de saisir les représentations sur le terrain. Premièrement, afin d'étudier les représentations de la nation québécoise, j'interrogerai les critères que les jeunes mobilisent pour décrire l'appartenance au groupe social des Québécois·es. Pour ce faire, je m'intéresserai aux référents symboliques, qui sont des indicateurs que les individus utilisent pour définir les frontières d'un groupe social et qui sont utilisés dans d'autres études sur l'appartenance au Québec (Bilodeau & Turgeon, 2021; Gagnon, 2021; Gallant, 2008). Le niveau d'essentialisme de ces critères permettra de savoir si, selon les jeunes, on peut devenir Québécois·e ou non, et sous quelles conditions (Gallant, 2002).

Deuxièmement, dans l'optique d'étudier les représentations concernant les changements climatiques, l'accent sera mis sur la dimension de la responsabilité. Je chercherai à savoir qui, selon les participant·e·s, doit prendre en charge des actions concernant les changements climatiques. Pour cette dimension, l'objectif sera notamment de connaître le degré d'individualisme avec lequel les jeunes pensent la responsabilité concernant les changements climatiques.

Ensuite, je m'intéresserai aux représentations concernant la pauvreté, en étudiant cet enjeu à partir de deux dimensions. D'un côté, il s'agira de savoir qui, selon les jeunes, devrait financer les mesures de protection sociale et, de l'autre côté, il s'agira d'interroger à qui devrait être distribué cet argent et selon quels critères.

Enfin, les valeurs à partir desquelles les jeunes se forgent leurs opinions seront étudiées. Connaître celles-ci me permettra de mieux situer et saisir l'articulation de leurs représentations, et de savoir si les jeunes pensent les trois enjeux à partir de valeurs plutôt semblables ou distinctes.

2.2 La grille d'entretien

Pour cerner les représentations des jeunes, les entretiens semi-dirigés ont été retenus comme technique de collecte de données puisqu'ils créent un espace d'échange qui vise à capter les perspectives individuelles telles que les sentiments, les pensées, les perceptions et les jugements à propos d'un phénomène étudié (Savoie-Zajc, 1997). Ainsi, cette technique permet d'amener les individus à s'exprimer avec une certaine liberté sur des sujets auxquels ils n'ont pas réfléchi de cette manière auparavant, dans le but de prendre connaissance du sens qu'ils en donnent (Bryman, 2012).

Concrètement, la grille d'entretien se compose de cinq parties : une longue ouverture sur les représentations de la nation, une deuxième section sur les changements climatiques, une partie sur la pauvreté, une conclusion sur les valeurs et un court questionnaire sociodémographique à la toute fin (Annexe 1). Cette grille d'entretien s'inspire principalement des questions formulées par Gallant (2002).

Je débutais la partie sur la nation avec une question relativement générale où je demandais à la personne participante de me parler de ce qui lui vient en tête spontanément quand elle pense au Québec. Puis, si elle ne m'en avait pas déjà parlé spontanément, je lui demandais si le Québec était une nation pour elle. Ensuite, j'invitais la personne participante à me parler de ce que cela implique d'être Québécois·e, des critères qui permettent de dire si un individu est Québécois et s'il était possible pour un individu de devenir Québécois. Cette dernière question était ensuite reprise dans une mise en situation sur ma propre personne, où je demandais ce que j'avais à faire

si je voulais devenir Québécoise¹ à un moment donné. Ensuite, je demandais à la personne participante si elle a l'impression que sa façon de voir l'appartenance au Québec est partagée par les autres Québécois·es. Je terminais cette partie en lui demandant si elle se sent Québécoise ou non, et, si oui, si elle en était fière. L'ensemble de ces questions visait à faire ressortir les référents symboliques qui servent à penser le Québec, ainsi que leur degré d'essentialisme.

Dans les sections suivantes, celles sur les changements climatiques et sur la pauvreté, je me penchais sur le sens de la justice sociale. Ainsi, la deuxième partie de la grille d'entretien débutait avec une question qui visait à comprendre le rapport de la personne participante aux changements climatiques, pour ainsi savoir si elle les percevait comme un enjeu ou non.

Si elle les percevait en effet comme un enjeu et me parlait directement des actions qui devraient être faites, je continuais l'entretien en lui demandant qui devrait être responsable de ces actions. Si au contraire, la personne participante me disait que les changements climatiques l'interpellaient moins, la suite était légèrement adaptée. C'est-à-dire que je demandais d'abord si, selon elle, des actions étaient nécessaires et, si tel était le cas, je demandais chez qui elle voit la responsabilité d'agir. La discussion sur l'enjeu se poursuivait avec une mise en situation où j'invitais la personne à s'imaginer dans le rôle de « la grande dirigeante du pays », pour ensuite lui demander ce qu'elle ferait dans cette position face aux changements climatiques. Cette formulation floue a été choisie dans le but de recueillir autant que possible leurs opinions sur les actions à entreprendre ou à éviter concernant l'enjeu, offrant notamment la possibilité d'explorer des réponses en dehors des options actuellement présentes dans le discours public. Finalement, je voulais savoir si elle ressentait une responsabilité personnelle d'agir ou non concernant les changements climatiques. Ces deux dernières questions pouvaient être inversées dépendamment de la nature des réponses. Par exemple, pour une personne participante qui a abordé auparavant beaucoup d'actions qui se rapportent à l'individu, j'ai d'abord posé la question sur la responsabilité personnelle pour ensuite la faire réfléchir à la possible responsabilité d'un·e dirigeant·e de pays et inversement.

Les questions dans la section sur la pauvreté étaient formulées de façon similaire à celles sur les changements climatiques, notamment afin de donner aux participant·e·s des repères dans le déroulement de l'entretien. Pour commencer cette section, je posais une question sur le rapport

¹ Ma position en tant que chercheuse allemande, qui n'appartient pas au groupe social des Québécois·es m'a permis de poser cette question. À ce stade de l'entretien, la plupart des participant·e·s savaient que j'étais allemande, sinon je le leur disais.

à la pauvreté (« Est-ce que la pauvreté est un enjeu qui t'interpelle? »), suivie d'une question pour savoir si la personne participante considère que des actions seraient nécessaires ou non. Les questions que je posais dans le but de comprendre leurs opinions concernant les mesures de protection sociale étaient les deux suivantes : 1) « Selon toi, qui devrait avoir accès aux mesures de protection sociale? » et 2) « À tes yeux, qui devrait payer pour les mesures de protection sociale? » Je terminais cette partie de l'entretien en demandant à la personne participante si elle ressentait une responsabilité personnelle d'agir ou non concernant la pauvreté et ce qu'elle ferait en tant que dirigeante du pays. Ces deux questions étaient également interchangeables pour les mêmes raisons qu'expliquées ci-haut.

L'avant-dernière partie de l'entretien portait sur les valeurs et amenait la personne participante à réfléchir sur les valeurs qui forgent ses opinions. Cette partie de la grille d'entretien a été modifiée en cours de route après les deux premiers entretiens. La version initiale comprenait deux longues questions qui visaient : 1) à connaître les critères que les participant·e·s utilisent pour dire qu'une position concernant un enjeu quelconque est acceptable ou non; 2) à savoir si les mêmes critères sont utilisés quand on parle de l'enjeu de l'appartenance au Québec ou si d'autres critères s'appliquent pour dire qu'une position est acceptable ou non sur ce sujet. Dans les deux premiers entretiens, j'ai remarqué que ces questions étaient très difficiles à répondre. Les deux participant·e·s l'ont quand même essayé, et ce sont finalement ces réponses qui m'ont montré un meilleur vocabulaire à utiliser. En effet, dans leurs explications, les deux participant·e·s m'ont parlé de leurs valeurs et c'est ainsi que j'ai évacué la notion de « critères », pour reformuler mes deux questions comme suit : 1) « J'aimerais savoir, en général quand tu es confronté à un nouveau débat ou quand tu entends des gens discuter sur les enjeux sociaux, quelles seraient tes valeurs pour forger ta propre opinion sur ces enjeux? » et 2) « Est-ce que tu penses que les mêmes valeurs s'appliquent pour l'appartenance au Québec ou est-ce qu'il y aurait d'autres valeurs qui te semblent plus importantes pour cet enjeu? » Formulées de cette manière, les questions ont été beaucoup plus compréhensibles et semblaient plus faciles à répondre.

Les entretiens finissaient avec des questions de profil sociodémographique concernant l'âge, le lieu de résidence, l'occupation, l'origine sociale (niveau de scolarité et profession des parents) et l'origine ethnoculturelle des parents. Ceci était important à documenter, ne serait-ce que, pour pouvoir ajuster au besoin le recrutement des participant·e·s afin d'avoir un échantillon composé d'une diversité de profils. Pour terminer l'entretien, je demandais à la personne participante de me parler de son entourage afin de savoir si elle partage ou non son opinion sur les enjeux sociaux

avec sa famille et ses ami·e·s et si les opinions dans son entourage sont similaires ou différentes des siennes.

Durant le développement de la grille d'entretien, une attention particulière a été portée à la formulation des questions afin de montrer que plusieurs opinions pouvaient être légitimes comme réponses, pour tenter de mettre les participant·e·s le plus possible à l'aise de s'exprimer (Rubin & Rubin, 2012). Par exemple, au début des sections sur les changements climatiques et la pauvreté, j'ai d'abord demandé s'il s'agit d'un enjeu par lequel la personne se sent interpellée ou non. Cette première question a donné l'occasion à certain·e·s répondant·e·s d'exprimer qu'ils·elles ne se sentent pas particulièrement interpellé·e·s par l'enjeu.

2.3 Recrutement

La population ciblée pour ce projet de recherche était les jeunes au Québec. Dans le cadre du mémoire, l'objectif était de réaliser des entretiens semi-dirigés avec une vingtaine de jeunes.

Pour les fins du recrutement, trois critères de sélection ont été établis afin de constituer l'échantillon : 1) avoir entre 18 et 25 ans; 2) avoir grandi au Québec et 3) être de langue maternelle française. La tranche d'âge de 18 à 25 ans a été choisie pour des raisons d'ordre pratique, pour pouvoir faire les entretiens avec des personnes majeures, et également en vue d'avoir un groupe d'âge identique à des travaux antérieurs sur les représentations de la nation (Gallant, 2002, 2008) afin de pouvoir éventuellement réaliser des comparaisons dans de futurs projets de recherche. Les deuxième et troisième critères sont fondés sur l'objet d'étude. Dans le but de ne pas ajouter plus de complexité et d'hétérogénéité à mon échantillon concernant l'étude des représentations de la nation québécoise, j'ai décidé d'inclure seulement les jeunes qui ont grandi au Québec et qui ont le français comme langue maternelle. Ces deux caractéristiques sont généralement attribuées aux jeunes du groupe majoritaire, qui se caractérisent par le fait que leur histoire et leur culture sont celles que reproduisent dans la société les institutions comme l'école et les médias (Magnan et al., 2017). Toutefois, en appliquant ces critères, j'ai également recruté des jeunes nés au Québec de parents immigrants, ayant grandi dans la province, mais pour qui la définition du groupe majoritaire ne s'applique pas toujours, voire seulement partiellement, en raison de leurs appartenances culturelles multiples. J'étais favorable à cette diversité supplémentaire, car le critère principal était que les jeunes aient grandi au Québec, ce qui s'aligne avec mon approche centrée sur la socialisation politique (Lahire, 2002, 2019).

Dans l'optique de constituer un échantillon selon le principe de diversification (Pires, 1997), un effort de recrutement a été fait pour inclure aussi bien des jeunes urbains que plus ruraux, ainsi que des jeunes venant d'origines socio-économiques différentes. Malgré cet effort de chercher des profils de jeunes diversifiés, l'échantillon pouvait uniquement être composé de personnes généralement prêtes à participer à une telle recherche universitaire.

Pour pouvoir plus facilement entrer en contact avec des possibles participant·e·s, une affiche d'invitation a été préparée (Annexe 2). Celle-ci se voulait simple et accessible pour toute la diversité de jeunes visés par ce projet. L'affiche contenait quelques informations centrales relatives au sujet de l'étude, à la participation et au consentement, et invitait les jeunes de 18 à 25 ans à me contacter s'ils·elles étaient intéressé·e·s par l'étude.

Le recrutement s'est effectué en deux temps : une première vague de recrutement a eu lieu en janvier 2023, suivi d'une deuxième vague en février 2023. Durant la première vague, j'ai publié l'affiche d'invitation sur mon compte personnel de Facebook. J'ai ensuite demandé à mes connaissances de relayer la publication afin d'augmenter sa circulation. J'ai recruté quatre participant·e·s de cette manière. Parallèlement, j'ai effectué une stratégie de recrutement appelée « par carnet d'adresses » (Duchesne, 2000). Cette stratégie consiste à demander directement à des connaissances de me référer à des jeunes qui répondent aux critères de sélection, mais que je ne connais pas et que je serais peu susceptible de fréquenter par la suite afin de respecter leur vie privée. Mes contacts ont soit remis directement l'affiche d'invitation aux participant·e·s potentiel·ielle·s, soit ils ont demandé la permission de me donner leurs coordonnées pour que je puisse leur transmettre l'affiche d'invitation moi-même. Grâce à cette seconde stratégie de recrutement, j'ai pu rencontrer six participant·e·s. De plus, deux participant·e·s se sont ajoutés par un effet de boule de neige qui n'était pas prévu. En effet, de sa propre initiative, une des premières participantes rencontrées en entretien a parlé de mon étude à deux personnes dans son entourage, qui m'ont ensuite contactées pour participer à un entretien avec moi.

Durant cette première vague de recrutement, 12 participant·e·s ont pu être rencontrés pour des entretiens semi-dirigés. À ce stade, j'ai constaté que les profils des participant·e·s recruté·e·s jusqu'ici restaient très similaires : des jeunes urbains issus d'un milieu familial universitaire. En effet, la quasi-totalité de ces participant·e·s (11 sur 12) viennent des RMRs² de Québec et Montréal, bien que sept d'entre eux·elles viennent des villes environnantes (telles que Lévis et Repentigny) et seulement quatre de la ville elle-même. Pour l'origine familiale, un portrait

2 Régions métropolitaines de recensement

semblable s'est dessiné. La quasi-totalité de ces premier-e-s participant-e-s (11 sur 12) sont issu-e-s d'un milieu familial universitaire, c'est-à-dire qu'au moins un des parents possède un diplôme universitaire.

Dans le souci de diversifier l'échantillon afin de maximiser les chances que celui-ci reflète le plus possible la variété des représentations existantes dans la société, une deuxième vague de recrutement a été réalisée en février 2023. Ce deuxième temps de recrutement fut plus ciblé, avec l'objectif de trouver des jeunes en région ainsi que des jeunes issus d'un milieu familial non universitaire.

Afin d'entrer en contact avec de possibles participant-e-s en région, j'ai contacté des municipalités en région pour demander si elles accepteraient de relayer la publication avec mon affiche d'invitation sur leur page Facebook. Seulement deux villes ont bien voulu le faire, une dans Charlevoix et une autre au Saguenay. De plus, j'ai contacté de nombreux groupes Facebook régionaux, semblables à « Spotted région Beauce » ou « Spotted La Pocatière » dans différentes régions du Québec. Celles-ci ont pour la plupart publié mon affiche dans leur groupe. Malheureusement, je n'ai pas réussi à recruter des participant-e-s par ces stratégies de recrutement.

C'est la raison pour laquelle je me suis de nouveau tournée vers un recrutement selon la stratégie « par carnet d'adresses », tout en précisant à mes connaissances que je cherchais désormais des jeunes dont les parents ne sont pas allés à l'université ou qui ont grandi en région (en plus de mes critères établis dès le début). J'ai ainsi rencontré cinq nouveaux participant-e-s. Puis, un dernier participant a été recruté via un organisme communautaire qui avait accepté de partager mon affiche d'invitation dans son réseau.

2.4 Échantillon et déroulement

Au total, j'ai eu la possibilité de rencontrer 18 participant-e-s pour des entretiens semi-dirigés entre janvier et mars 2023. Comme mes critères l'ont ciblé, mon échantillon est composé de jeunes, qui ont entre 18 et 25 ans (tous les âges sont présents dans des nombres similaires, à part l'âge de 23 ans), dont 12 femmes et 6 hommes. En effet, j'ai eu beaucoup plus de difficulté à recruter des hommes. De plus, dans mon échantillon, seulement 3 personnes ont grandi en région, toutes les autres viennent des RMRs de Québec et Montréal, dont 7 de la ville elle-même et 8 qui ont grandi dans des villes environnantes comme Lévis et Châteauguay. Tel que prévu dans les critères de

sélection, tous les participant·e·s ont grandi au Québec; 7 d'entre eux·elles sont né·e·s ici de parents immigrants et une participante était adoptée d'Asie par des parents québécois. Les participant·e·s avec des parents immigrants ont diverses origines, dont l'Afrique de l'Ouest, l'Europe, le Maghreb, le Moyen Orient et l'Amérique centrale. La grande majorité des participant·e·s sont issu·e·s d'un milieu familial universitaire : chez 9 participant·e·s les deux parents ont un diplôme universitaire, tandis que chez 5 participant·e·s seulement un des deux parents est allé à l'université. Dans mon échantillon uniquement 4 participant·e·s viennent d'un milieu familial où les parents ne possèdent pas de diplôme universitaire.

Lors du premier contact par écrit, je disais aux participant·e·s que je privilégie les entretiens en personne et que je pouvais, par conséquent, les rencontrer dans un lieu de leur choix pour minimiser leur temps de déplacement. Je leur proposais souvent trois options de lieu de rencontre : dans un local à l'INRS, dans un café ou chez eux. La majorité des entretiens se sont déroulés à l'INRS à Montréal et à Québec, mais j'ai également fait des entretiens dans des cafés, chez les participant·e·s ou dans un centre communautaire. La plupart d'entre eux étaient des entretiens individuels, à l'exception de deux entretiens doubles, où j'ai mené des entretiens avec deux personnes en même temps. J'ai pu rencontrer tous les participant·e·s en personne. En effet, la rencontre présentielle a été un choix méthodologique conscient pour permettre autant d'accéder à des données plus riches qu'à « briser la glace » dans un contexte d'entretien qui peut être très formel. Certains jeunes m'ont contacté pour un entretien en ligne, mais je leur disais vouloir d'abord favoriser les personnes qui me rencontrent en personne. Les moments informels qui construisent aussi l'entretien – par exemple le temps à combler pour monter en ascenseur, s'installer dans la pièce ou commander dans un café – ont été importants pour établir une relation de confiance, même si éphémère. Cette ambiance décontractée a favorisé le travail réflexif de certain·e·s participant·e·s au moment de l'entretien. Ainsi, un des participants avait par exemple dit au début qu'il n'y a pas de pauvreté au Québec pour finalement conclure en admettant que sa partenaire était pauvre; j'estime qu'il n'aurait peut-être pas été à l'aise de faire cette confidence dans un contexte plus formel. En outre, en voyant le langage non verbal des participant·e·s, j'avais plus de facilité à aborder des sujets plus émotionnels, comme le sentiment d'exclusion associé à l'appartenance.

Les entretiens ont généralement duré entre quarante-cinq minutes et une heure et quart. Les deux entretiens doubles que j'ai faits étaient un peu plus longs; le premier a duré une heure et demie et le deuxième, deux heures. Au début de chaque entretien, j'ai pris le temps d'expliquer mon projet, le déroulement de l'entretien ainsi que leurs droits en tant que participant·e·s de l'étude.

Une fois toutes les questions répondu, je leur ai fait signer le formulaire de consentement (Annexe 3), j'ai donné la compensation financière et nous avons commencé l'entretien. La majorité des participant·e·s ont d'eux même beaucoup parlé, et ont parfois même répondu à plusieurs questions à la fois. Dans ces cas, j'utilisais la grille d'entretien surtout comme un outil de type aide-mémoire, pour m'assurer que toutes les questions étaient posées. De plus, dans les entretiens doubles où les participantes se sont relancées elles-mêmes, la grille d'entretien était pratique pour ramener la conversation au besoin et pour couvrir tous les thèmes. Certain·e·s répondant·e·s ont beaucoup moins parlé et dans ces situations la grille d'entretien était utile pour les faire parler davantage et je suivais alors l'ordre des questions de manière assez résolue.

2.5 Méthode d'analyse

Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'une enregistreuse audio, puis ont fait l'objet d'une analyse suivant la technique des synthèses progressives (Gallant, 2023). Ainsi, immédiatement après chaque entretien, j'ai fait des « synthèses à chaud » (Gallant, 2023), une technique qui consiste à écrire de façon descriptive les informations importantes de l'entretien qu'on veut retenir. Pour ce faire, j'ai pris des notes sur chacune des cinq parties de l'entretien. Dans mes notes, j'ai repris le plus possible les mots des participant·e·s, puisque c'était encore frais dans ma mémoire. Souvent, j'ai également ajouté un commentaire personnel avec mes réflexions et impressions par rapport à l'entretien. Au fur et à mesure que la collecte de données avançait, ces commentaires personnels pouvaient déjà inclure une première analyse impressionniste, par exemple concernant un aspect marquant de l'entretien. Toutefois, je n'ai pas réussi à faire des « synthèses à chaud » pour tous les entretiens. En effet, pour les deux entretiens doubles que j'ai faits, je n'arrivais pas à bien distinguer quelle participante avait émis quelle opinion. Dans mes souvenirs, même directement après l'entretien, les propos des deux participantes étaient mélangés. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de recourir à des transcriptions pour ces quatre participantes. De plus, il y a deux autres entretiens pour lesquels je n'ai pas réussi à faire une « synthèse à chaud », parce qu'ils s'étaient tenus pendant des jours de collecte plus intensifs, où j'avais trois entretiens par jour. Ainsi, à la fin de la journée, je n'avais plus la capacité de faire une « synthèse à chaud » appropriée. Pour ces entretiens j'avais alors également besoin d'une transcription. Par ailleurs, j'ai perdu un enregistrement. Pour cet entretien, j'avais toutefois réalisé une « synthèse à chaud » particulièrement détaillée, parce que je m'étais rendu compte dès la fin de l'entretien que je ne l'avais pas enregistré correctement.

Une fois que j'avais fini tous les entretiens, j'ai complété certaines « synthèses à chaud » où il manquait des informations, en réécoutant de courtes parties des enregistrements audio. L'analyse des données s'est faite majoritairement à partir des « synthèses à chaud », sauf pour ceux et celles pour lesquels je n'en avais pas, auquel cas les transcriptions ont été utilisées. Les « synthèses à chaud » ont été un outil méthodologique très utile, puisque même si je me trompais dans ma conclusion impressionniste initiale, les synthèses étaient suffisamment détaillées pour pouvoir réviser cette première impression au moment de l'analyse plus systématique. Celle-ci a été faite, dans un premier temps, pour chaque enjeu séparément : les représentations de la nation, des changements climatiques et de la pauvreté.

Pour ce faire, j'ai procédé à des synthèses de plus en plus progressives. D'abord, les données pour un·e participant·e (soit la « synthèse à chaud » ou la transcription) ont été réduits dans une synthèse intermédiaire qui s'est fait dans un document Word. Ensuite, sur la base des structures récurrentes établies à partir de ces synthèses Word, j'ai réalisé une synthèse encore plus courte en produisant une diapositive PowerPoint par enjeu par participant·e, structurée selon quelques axes transversaux identiques pour chaque participant·e.

L'analyse des représentations de la nation s'est faite principalement de façon verticale, en analysant chaque participant·e à la fois selon une grille de référents symboliques qui a été construite à l'aide d'une revue de littérature sur les nationalismes (Bilodeau & Turgeon, 2021; Gagnon, 2021; Gallant, 2008). Cette grille a ensuite permis de nommer la représentation de la nation de chaque participant·e basée sur une typologie existante de Gallant (2016), qui a été bonifiée au fil du codage.

Pour les représentations concernant les changements climatiques et la pauvreté, la même démarche des synthèses progressives a été utilisée, mais pour des analyses verticales réalisées de manière plus inductive. Ainsi, j'avais au début uniquement les principaux thèmes abordés par chaque personne participante, à partir desquels je produisais une synthèse intermédiaire dans un document Word et ensuite vers une diapositive PowerPoint. Cette étape a été réalisée initialement pour seulement trois participant·e·s, ce qui m'a montré que je devais continuer l'analyse de façon transversale pour ces deux enjeux. En effet, pour être capable de pouvoir décrire et « nommer » la représentation qu'avait un·e participant·e, il fallait la regarder à la lumière de celle d'autres participant·e·s afin que cela donne une image plus claire. C'est la raison pour laquelle j'ai constamment alterné entre un regard vertical et transversal pendant l'analyse de ces deux enjeux.

Par la suite, j'ai tenté d'identifier des convergences pour regrouper des représentations semblables, selon la méthode « des tas » (Schnapper, 2012).

Une fois ces analyses terminées pour chacun des trois enjeux, j'avais en main trois diapositives PowerPoint par participant·e. Ces diapositives ont ensuite servi à réaliser des analyses plus transversales puisque je pouvais les placer une à côté de l'autre pour ainsi créer une ligne synthétique pour chaque participant·e. Il s'agissait de la synthèse la plus réduite qui a été faite dans le but d'analyser les configurations entre les trois enjeux. C'est à partir de ce matériel divisé par enjeu que j'ai pu procéder à une nouvelle synthèse, soit une description verbale où je résumais la ligne de chaque participant·e, c'est-à-dire ses représentations concernant les trois enjeux. J'enregistrais cette description verbale afin de pouvoir la réécouter plus tard et de la partager avec ma directrice de recherche. Cet exercice m'a permis de prendre un pas de recul et de m'éloigner de chaque enjeu spécifique afin de me concentrer plus sur la personne participante dans son ensemble et sur la configuration et les valeurs transversales qui reviennent chez elle. Les descriptions audios se sont avérées être un bon moyen pour essayer de trouver les mots qui décrivent les configurations des participant·e-s. De plus, ces descriptions transversales de chaque participant·e étaient nécessaires, puisqu'il ne suffisait pas de résumer uniquement l'amalgame des trois représentations pour comprendre leur configuration et leur articulation entre elles. Pour donner un exemple, deux participant·e-s (P8, P17) avaient les mêmes types de représentations pour chaque enjeu, cependant il y a des nuances qui font que leur configuration des trois enjeux n'est pas identique.

Poursuivant la méthode des synthèses progressives (Gallant, 2023), j'ai alors réécouté mes descriptions verbales pour trouver un mot ou une description pour la configuration de tous les participant·e-s. Les descriptions des configurations de chaque participant·e pouvaient être très différentes : « pratico-rationnel » ou « solidarité et responsabilité communautaire » pour n'en nommer que deux exemples. C'était l'étape de l'analyse la plus difficile à réaliser parce que les représentations de chaque enjeu sont déjà hétérogènes elles-mêmes, ce qui rendait leur configuration complexe à décrire. De plus, j'ai éprouvé une certaine difficulté à monter en abstraction et à ainsi renoncer aux singularités des participant·e-s. Ce processus de mise à distance a été alimenté par de nombreuses discussions avec ma directrice.

Après avoir trouvé une description pour chacun·e, je les ai écrites sur des petites feuilles de papier représentant chaque participant·e. Ensuite, j'ai essayé de regrouper les participant·e-s selon leurs ressemblances ou différences, toujours selon la méthode dite « des tas » (Schnapper, 2012). J'ai

obtenus. Ainsi, dans la description des résultats, j'ai choisi d'utiliser des codes de participant·e·s qui n'incluent pas ces informations (P1, P2, P3, etc.).

Une deuxième limite concerne la dimension temporelle. Comme on a vu dans le chapitre précédent, les représentations sont un objet d'études non statique et peuvent évoluer avec le temps, tant à l'échelle individuelle (Gallant, 2023; Lahire, 2002) qu'à l'échelle des collectivités (Jodelet, 1984). Cependant, dû à des contraintes d'ordre pratique, j'ai décidé de rencontrer chaque participant·e une seule fois, ce qui me permet uniquement d'avoir accès aux représentations « d'une personne en un instant donné, comme on peut photographier un objet en mouvement » (Gallant, 2002, p. 15). Ainsi, il faut se rappeler que, dans mes données, les représentations des personnes participantes sont désormais figées comme un objet statique, à la fois en ce qui concerne l'évolution de l'individu lui-même et le contexte social changeant.

Une autre limite concerne ma position en tant que chercheuse allemande, qui n'appartient pas au groupe social des Québécois·es. Mon accent a été interprété par les participant·e·s comme étant soit un accent français, anglophone ou non identifiable. En effet, plusieurs participant·e·s m'ont demandé mon origine avant le début de l'enregistrement de l'entretien, quand je présentais mon étude. De plus, lors de la première vague d'entretiens, faite par recrutement « par carnet d'adresses » (Duchesne, 2000), mon origine semblait souvent connue aux participant·e·s. J'en déduis que mes contacts qui ont relayé l'invitation à mon étude à leurs connaissances semblaient avoir mentionné que j'étais allemande. Deux participant·e·s m'ont également questionné sur mon origine à cause de mon nom de famille qui n'est pas commun au Québec. Enfin, dans la section sur les représentations de la nation figurait une mise en situation où je disais que je suis allemande pour ensuite leur demander ce que j'avais à faire si je voulais devenir Québécoise à un moment donné. L'image que les participant·e·s se sont fait·e·s de moi pourrait avoir eu un impact sur les opinions qu'ils·elles se sont senti·e·s à l'aise d'exprimer en ce qui concerne l'appartenance au Québec. J'avais l'impression que, pour certaines personnes, l'image d'une étudiante internationale rendait plus facile l'expression de leurs opinions sur les enjeux identitaires parce qu'elles me percevaient comme étant plus détachée de ces questionnements. De même, il me semblait que c'était peut-être plus facile pour les personnes qui ne se sentent pas Québécoises, mais Canadiennes de me le dire, peut-être parce qu'elles s'attendaient moins à un jugement qu'avec un·e interlocuteur·trice québécois·e. Néanmoins, je ne peux pas savoir dans quelle mesure les participant·e·s ont modifié leur discours en raison de mon origine, ce qui pourrait avoir limité certaines paroles tout en libérant d'autres.

Dans le but de réduire le biais de désirabilité sociale, qui peut amener certain·e·s participant·e·s à contenir leurs opinions derrière des réponses socialement jugées plus acceptables (Bryman, 2012), je me suis efforcée d'adopter une posture bienveillante qui repose sur le principe de l'empathie telle que décrite par Rubin et Rubin (2012). Ces derniers soulignent que les chercheur·euse·s devraient faire preuve d'empathie à l'égard de différents points de vue, afin de chercher à comprendre ce qui sous-tend les commentaires des participant·e·s (Rubin & Rubin, 2012). Concrètement, dans la situation d'entretien, j'ai tenté de faire sentir aux participant·e·s un certain accord avec leurs propos à travers mon langage verbal et non verbal, quelles que soient les opinions émises. Également en m'inspirant des travaux de Rubin et Rubin (2012), j'ai décidé de favoriser une ambiance de dialogue au-delà des différences politiques et de mes propres opinions politiques sur les enjeux sociaux sur lesquels porte cette recherche.

CHAPITRE 3 : RÉSULTATS

Dans ce chapitre, je présenterai les résultats obtenus des analyses qualitatives. Les trois premières sections du chapitre décriront les représentations concernant les trois objets spécifiques abordés en entretien: la nation québécoise, les changements climatiques et la pauvreté. Pour ces trois objets, il s'agira d'une analyse inductive sur mesure de mes données, qui servira à analyser les configurations entre ces trois représentations; en raison de ce rôle instrumental dans mon projet, ces analyses sur mesure ne sont donc pas situées dans la littérature plus générale au sujet de ces objets. Puis, la dernière section du chapitre présentera le cœur de l'analyse, et visera à éclairer comment les représentations de la nation québécoise s'articulent avec les représentations concernant les changements climatiques et la pauvreté au Québec.

3.1 Nation québécoise

Dans cette première section du chapitre, je décrirai les différentes représentations de la nation que les participant·e·s de mon étude ont exprimées. Rappelons que, pour l'analyse de ces représentations, je m'appuie sur la notion des référents symboliques, qui sont des indicateurs que les individus utilisent pour définir les frontières d'un groupe social. Dans la littérature sur les nationalismes, différents types de référents symboliques sont généralement distingués (Bilodeau & Turgeon, 2021; Gagnon, 2021; Gallant, 2002, 2016) et j'expliquerai ici brièvement ceux que l'on retrouve dans les propos des participant·e·s de mon étude.

Les référents de type « civique » sont ceux qui peuvent être acquis par l'individu au courant de sa vie, comme la citoyenneté, le lieu de résidence ou le respect des lois et des institutions. La connaissance de la langue ou, plus spécifiquement, savoir parler français est un autre référent civique pour le Québec.

Les référents de type « ethnique » au contraire sont plus essentialistes, parce qu'un individu ne peut pas les acquérir plus tard dans sa vie; il s'agit de référents tels que le fait d'être né au Québec, d'avoir des ancêtres québécois·es ou de posséder certaines caractéristiques physiques qui seraient associées aux Québécois·es.

Dans mon corpus, on retrouve également des référents de type « culturel » (Gallant, 2002, 2016), tels que se sentir Québécois·e, être fier d'être Québécois·e ou avoir le style de vie, les pratiques culturelles, les traditions et les mentalités des Québécois·es. De plus, la langue peut être un référent culturel quand il s'agit de parler québécois. Ces référents culturels sont habituellement acquis tôt dans la vie d'un individu, mais peuvent s'acquérir plus tard, notamment par une socialisation dans le groupe (Gallant, 2002, 2016).

Les participant·e·s dans mon étude mobilisent également des référents de type « politique » (Gallant, 2002) pour décrire leur appartenance à la nation comme, entre autres, le fait de reconnaître le peuple et l'histoire spécifique du Québec ou de s'imaginer un projet politique pour le Québec. La langue peut aussi être un référent politique lorsqu'il s'agit de valoriser la protection de la langue.

Pendant l'analyse des données, j'ai d'abord identifié ces référents symboliques dans les propos des participant·e·s, pour ensuite regarder la façon dont ils sont amalgamés, afin de faire émerger la vision dominante de la personne. En d'autres mots, en cernant quel type de référent symbolique est le plus important, j'ai pu caractériser la représentation de la nation des participant·e·s. Ainsi, dans mon corpus, il existe quatre grandes représentations de la nation : culturelle, comme un peuple, civique et ethnoculturelle. Il est important de souligner que les représentations des participant·e·s sont multidimensionnelles et que la représentation d'une personne n'est jamais « pure ». Dans une représentation culturelle de la nation, par exemple, les référents de type culturel sont dominants, ce qui n'empêche pas que les participant·e·s puissent mentionner également quelques référents civiques ou politiques. Dans ce qui suit, nous allons voir chaque type de représentation plus en détail.

3.1.1 Représentation culturelle de la nation

Dans mon corpus, la représentation la plus fréquente, qu'on peut identifier chez sept participant·e·s (P3, P17, P14, P9, P8, P12, P5), est celle où les référents de type culturel dominant. Tous les participant·e·s de cet ensemble nomment l'accent québécois comme critère important, c'est-à-dire qu'une personne québécoise « se marque par l'accent » (P17). Ce référent culturel de parler québécois est étroitement lié à la connaissance de la langue française, qui serait quant à lui un référent civique. Ainsi, pour être Québécois·e, il faut, selon les participant·e·s, savoir parler français : « Un Américain peut pas arriver ici et dire qu'il veut être Québécois sans avoir

appris la langue » (P3). Toutefois, au-delà de la simple connaissance de la langue, les participant·e·s ayant une représentation culturelle considèrent qu'il faut « que tu comprennes justement notre langage, que tu comprennes nos expressions » (P14). On voit que la façon de parler et l'accent sont au cœur de cette représentation.

De plus, se sentir Québécois·e est un autre référent culturel qui revient souvent dans les propos de ces sept participant·e·s. À ce sujet, une des participantes explique :

C'est vraiment à toi de voir quand est-ce que t'es prête à te donner un peu, c'est un peu comme une étiquette que tu te donnes, mais c'est un sentiment d'appartenance aussi. Fait que si t'as envie d'appartenir au Québec, lance-toi! (P12)

Cette citation illustre qu'il est important à leurs yeux de se sentir et de s'afficher comme Québécois·e afin de l'être. De même, un participant confirme que « ça va être plus une question de, toi, si tu veux être Québécoise » (P17).

En outre, pour qu'une personne puisse devenir québécoise, elle doit intégrer la culture québécoise. En effet, « si ce quelqu'un est né ailleurs et puis arrive ici, puis s'adapte à la culture » (P5), il pourra devenir Québécois, comme le souligne une participante. En rejoignant ces propos, une autre participante précise ce qu'elle entend par la culture québécoise: « Quand je parle [de la] culture, je parle [de] la musique, [d]es événements, [de] l'histoire. [...] La culture propre comme qui est différente d[u] reste du Canada » (P3). À cela, une autre participante ajoute qu'il faudrait avoir « une appréciation du pays, je dirais, pour être Québécois » (P8). De plus, les mentalités et les valeurs sont également des référents culturels présents dans les propos de ces participant·e·s. Ainsi, une participante exprime que, pour elle, « être Québécois, c'est beaucoup de famille, beaucoup d'entraide entre voisins » (P12), pendant qu'une autre affirme que, ce qui la rend Québécoise, « c'est vraiment la diversité et le vivre ensemble avec tout, tout plein de cultures » (P3).

3.1.2 Représentation de la nation comme un peuple

La représentation de la nation comme un peuple est la deuxième plus fréquente chez les participant·e·s de mon étude; elle est partagée par six participants (P6, P13, P15, P2, P11, P16). La caractéristique dominante des participant·e·s qui ont cette représentation est qu'ils-elles s'identifient comme Québécois·es, mais, surtout, qu'ils-elles en tirent une importante source de

fiercé. Pour l'ensemble des participant·e·s qui ont cette représentation, être Québécois·e fait partie de leur personnalité. Une participante décrit ce sentiment comme suit : « Je te dirais, une émotion. C'est comme, je ressens de l'appartenance, de la chaleur, de la fierté » (P15). En effet, on constate que, pour ces participant·e·s, il y a beaucoup d'émotions liées à leur identité québécoise : « J'ai à cœur le Québec, je n'aime pas que les gens parlent en mal du Québec » (P6). Lorsque les participant·e·s de cet ensemble parlent de la nation, l'histoire spécifique du Québec revient fréquemment dans leurs propos. Ainsi, une participante précise : « On s'est quand même battu en tant que nation pour rester aussi dans l'histoire, là. Ben, je veux dire de pas se transformer non plus et de rester nous-mêmes. Donc je pense, je pense que ça a marqué un peu notre culture, puis nos visions des choses » (P16). Cette citation fait également référence au « peuple des Québécois » (P2), un terme qui revient chez plusieurs participant·e·s, notamment chez une qui explique :

Une personne québécoise, c'est une personne qui vit sur le territoire du Québec depuis un certain temps et qui s'identifie au Québec, qui, je pense aussi, a un amour de ce territoire-là, et, comme, de... son peuple. [...] c'est pas un Québécois, si il s'identifie pas à ce peuple. Fait que c'est comme l'identité, c'est de se sentir Québécois qui fait en sorte que t'es Québécois ou non. (P13)

On voit que, comme dans une représentation culturelle de la nation, il est important de se sentir et de s'afficher comme Québécois·e afin de l'être. La distinction avec la représentation culturelle réside dans le fait que ces participant·e·s considèrent les Québécois·es non seulement comme un ensemble culturel, mais plutôt comme un peuple dont il est important de protéger la langue et la culture. Les participant·e·s d'une représentation culturelle ne perçoivent pas ce besoin de protection. Ainsi, en ce qui concerne la représentation de la nation comme un peuple, il s'agit d'une représentation davantage axée sur les revendications.

De plus, une des participant·e·s de cet ensemble considère que le Québec a sa propre identité politique « plus progressiste » que le reste du Canada (P2), ce qui fait que certain·e·s sont en faveur d'un Québec indépendant (P6, P2, P15). En effet, une autre participante « pense qu'on peut avoir un Québec uni, inclusif et séparé du Canada » (P15). Dans le même ordre d'idées, un participant nomme les raisons pour lesquelles il est favorable à l'indépendance du Québec :

Je trouve que, tellement, le Québec c'est une belle culture que je trouve qu'elle mérite à elle-même son pays. Je trouve que, les Québécois, ils méritent de prendre tout le contrôle de leurs affaires, de gérer leur environnement. [...] C'est un peu ça ma vision du Québec;

je trouve qu'on est assez différent, fait que je ne vois pas pourquoi on ne choisirait pas de faire nous-mêmes nos choix de politique. (P6)

À cela s'ajoute l'importance de l'accent québécois, un référent de type culturel également mobilisé dans une représentation de la nation comme un peuple. De même, l'une d'entre elles affirme qu'il y a « la fierté d'être, de parler français aussi, pis d'avoir un français qui est distinct des autres français dans le monde » (P15).

À la différence des participant·e·s ayant une représentation culturelle de la nation québécoise, pour les participant·e·s qui ont une représentation de la nation comme un peuple, ce référent de parler québécois est également lié à une volonté de protéger la langue et c'est ce qui en fait un référent à caractère politique. Ainsi, un des participants (P11) considère qu'être Québécois·e implique d'avoir grandi avec l'enjeu de la protection de la langue française. À ce sujet, une autre participante affirme que la « protection du français, ça me tient beaucoup à cœur et ça m'inquiète aussi de voir comment ça s'enlève pour l'évolution de la langue française. [...] l'avenir du Québec peut quand même m'inquiéter en tant que nation francophone » (P13). Cette inquiétude pour l'avenir du français est notamment fondée par une « crainte envers les générations qui s'en viennent, [et] leur volonté [incertaine] à conserver la langue française » (P13).

3.1.3 Représentation civique de la nation

Une autre façon de voir la nation est de la concevoir de manière civique. Trois répondant·e·s dans mon étude (P7, P1, P4) ont cette représentation, c'est-à-dire que, chez eux·elles, les référents de type civique sont dominants. Pour eux·elles, le lieu de résidence est le critère le plus important pour décrire une personne québécoise : « [Les] Québécois, c'est des gens qui vivent au Québec » (P4). Ainsi, « peu importe l'ethnicité, [d']où est-ce qu'on vient » (P4), une personne peut devenir québécoise si elle veut s'installer au Québec de façon permanente : « Si tu ne viens pas d'ici, tu peux devenir Québécois en ayant l'intention de rester ici pour [...] faire ta vie ici » (P1). Une autre manière d'exprimer ce référent symbolique consiste à mentionner le fait d'avoir « un visa permanent ou ta citoyenneté » (P4). De plus, un des participant·e·s (P1) ajoute que, selon lui, il s'agit d'un choix personnel de se sentir Québécois·e ou non. Cette façon de se représenter l'appartenance revient chez une autre participante de cet ensemble, lorsqu'elle explique que « si quelqu'un a envie d'être Québécois, moi, je suis qui pour dire que cette personne-là n'est pas québécoise? » (P7).

À la différence des participant·e·s ayant une représentation de la nation comme un peuple, les participant·e·s qui se représentent la nation en termes civiques ne sont pas forcément fiers d'être Québécois·es. Deux d'entre eux·elles ne sont pas fier·ère·s (P1, P7), tandis que la troisième participante (P4) estime qu'il est quand même important de savoir où elle a été élevée. En effet, ils·elles n'évoquent pas la nécessité de protéger la culture québécoise, ni le souhait que le Québec devienne indépendant.

3.1.4 Représentation ethnoculturelle de la nation

Enfin, les deux dernier·ière·s répondant·e·s de mon étude (P18, P10) ont une représentation ethnoculturelle de la nation. Celle-ci se caractérise par un mélange de référents culturels et ethniques. Toutefois, bien que ces deux participant·e·s partagent la même représentation, ils·elles le font à partir d'un point de vue très différent. Tandis que l'un (P18) se définit en tant que Québécois, l'autre (P10) se sent peu Québécoise, mais plutôt Canadienne. Cette dernière explique qu'elle a toujours ressenti un écart envers l'identité québécoise, notamment à cause du racisme:

C'est fou à quel point c'est un problème. [...] Ma mère elle porte le voile, j'ai une amie qui porte le voile. Puis, comme, je suis Arabe, donc il y a tout ce qui s'est passé en 2001, le terrorisme. Tout le monde a peur des Arabes, un Arabe c'est [un] terroriste. Oh le voile c'est la soumission alors que c'est complètement le contraire. Tout ce truc de genre, les blancs ignorants [...] ça m'a créé une barrière. Fait que tu sais, genre je pourrais pas dire comme: ah oui, je suis finalement Québécoise. [...] ça serait dire que je suis en accord avec certaines lois qui sont contre mes valeurs et mes droits, [...] comme la loi 21 qui interdit les femmes de porter le voile. (P10)

Pour circonscrire l'appartenance au Québec, les deux participant·e·s nomment tout d'abord plusieurs référents de type culturel comme étant d'importance. Ainsi, « pour être Québécois, faut avoir l'accent du Québec, avoir un peu cette notion de c'est quoi les traditions » (P10). De même, le deuxième répondant (P18) souligne l'importance de l'accent en affirmant qu'être Québécois·e, c'est surtout d'avoir l'accent et les expressions. De plus, tous deux considèrent qu'il existe un « mode de vie québécois » (P18), ainsi que des valeurs partagées, telles que la courtoisie, la politesse, la gentillesse et la communication des sentiments (P10).

Or, contrairement aux participant·e·s ayant une représentation culturelle du Québec, les référents de type ethnique sont tout aussi importants que les référents de type culturel dans leur représentation de la nation. En effet, pour l'un d'entre eux (P18) la couleur de la peau est un des critères qui lui permet de dire si une personne est québécoise ou non. Ainsi, il explique « qu'on peut facilement distinguer un Québécois [par] exemple d'une personne arabe » (P18). Lorsque questionnée sur la possibilité qu'une personne qui n'est pas née au Québec puisse devenir Québécoise, l'autre participante explique qu'elle « peut essayer de [le] devenir, mais [qu'elle ne] va pas à 100% l'être. Parce qu'il va toujours avoir cette question de: tu viens d'où? » (P10), question qui est souvent posée, même à certaines personnes nées au Québec mais de parents immigrants. C'est la raison pour laquelle la participante affirme que les caractéristiques physiques jouent un rôle important et qu'elle considère que ce serait peut-être plus facile de devenir Québécois·e pour certaines personnes immigrantes que pour d'autres: « Toi t'es, genre, de peau blanche, donc je trouve que, pour toi, ça serait un peu moins compliqué qu'on dise comme : "Oh celle-là elle vient d'ici" » (P10).

3.2 Changements climatiques

En ce qui a trait aux représentations de la responsabilité d'agir concernant les changements climatiques que les participant·e·s de mon étude ont exprimées, j'ai dénombré six différentes représentations à ce sujet. Dans les pages qui suivent, nous verrons tour à tour les représentations centrées sur la responsabilité du gouvernement, sur la responsabilité des grandes entreprises, sur la responsabilité des individus, sur la responsabilité individuelle d'exercer une pression sur les dirigeants, la responsabilité d'instances supranationales et les formes mixtes.

3.2.1 Responsabilité du gouvernement

Dans mon corpus, la représentation la plus fréquente, qu'on peut identifier chez le tiers des participant·e·s (six personnes), est celle où l'on considère que c'est le gouvernement qui a la principale responsabilité d'agir concernant les changements climatiques. Au sein de cette représentation, on observe de légères variations. La plupart des participant·e·s de cet ensemble pensent que cette responsabilité du gouvernement consiste à contraindre les citoyen·enne·s dans leurs pratiques et styles de vie (P17, P7, P10, P9). Pour eux·elles, le gouvernement devrait être responsable de faire des lois et de mettre en place des outils afin de changer les comportements

individuels, puisque, d'elles-mêmes, les personnes ne vont pas « abandonner leur confort » (P7). Une participante souligne d'ailleurs que les mesures prises pendant la pandémie montrent que le gouvernement a le pouvoir de faire de grands changements du jour au lendemain et que la plupart des gens vont les respecter et adapter leurs comportements individuels en conséquence (P10).

Une autre façon de voir la responsabilité du gouvernement est de considérer qu'il devrait agir à plus grande échelle et contraindre davantage les entreprises. Un participant (P18) explique que le gouvernement devrait, non pas restreindre les comportements individuels, mais plutôt restreindre les industries et les forcer à polluer moins. Cette façon de penser revient chez une autre participante (P8) qui estime que le gouvernement devrait à la fois être responsable de taxer davantage les industries et de mettre des règles plus strictes pour changer le mode de vie des citoyen·enne·s. D'après elle, les citoyen·enne·s ont besoin d'un « modèle de société strict et ferme » sans « trop de liberté », c'est-à-dire d'une société qui encadre les comportements individuels.

Ce qu'on constate pour l'ensemble des participant·e·s ayant cette représentation est qu'ils·elles ne ressentent pas vraiment une responsabilité personnelle d'agir concernant les changements climatiques. Ceci s'explique, entre autres, par le fait qu'ils·elles ne savent pas vraiment ce qu'ils·elles pourraient faire à part les actions qu'ils·elles posent déjà dans leur quotidien (P8, P7, P18). Une autre des raisons pour ne pas ressentir une responsabilité de poser des gestes individuels est le fait de ressentir qu'ils·elles vivent dans une société individualiste où chacun·e est enfoncé·e dans sa routine (P10). Ainsi, certain·e·s se disent : « Si tout le monde le ferait, je le ferais, mais personne ne le fait » (P7). Cette mentalité s'illustre également par la citation suivante : « Je peux faire de p'tits trucs comme ça, mais ça sert à quoi que moi je le fais si l'autre le fait pas? » (P10). Le manque de motivation peut être une autre raison pour ne pas agir individuellement (P9, P17).

Par ailleurs, l'idée de « solution » est présente chez la plupart des participant·e·s de cet ensemble. Certain·e·s considèrent que c'est la tâche du gouvernement en général d'agir pour trouver une solution à l'enjeu des changements climatiques (P8, P18). Pour d'autres, l'idée de solution se rapporte plus spécifiquement à l'individu puisqu'ils·elles considèrent qu'il manque de solutions (P9) et d'outils concrets (P10, P17) pour éduquer la population sur les habitudes à adopter en remplacement de comportements individuels néfastes.

3.2.2 Responsabilité des grandes entreprises

La deuxième représentation la plus fréquente chez les participant·e·s de mon étude est celle où l'on considère que la responsabilité d'agir concernant les changements climatiques repose chez les grandes entreprises. Les participant·e·s ayant cette représentation (P2, P16, P1, P14) pensent que le système capitaliste cause les changements climatiques parce qu'il est en forte contradiction avec l'environnement. Dans cette perspective, ils·elles considèrent que les grandes entreprises et en particulier les grandes pétrolières devraient se sentir interpellées à agir et non pas les individus (P14), puisque ce sont elles qui détruisent la planète (P2). Ainsi, on peut expliquer que les quatre participant·e·s ressentent seulement une relativement faible responsabilité personnelle d'agir dans leur quotidien puisque, selon eux, l'impact individuel que chacun·e peut avoir sur les changements climatiques est comme une goutte d'eau dans l'océan face à celui des grandes entreprises. De même, ces quatre répondant·e·s ont, à des intensités différentes, des émotions très pessimistes à l'égard de l'évolution des changements climatiques. Pendant qu'une participante confie avoir de « l'écoanxiété » (P16), une autre dit avoir « peur pour le futur » (P2). L'impression d'être pris dans un cercle vicieux (P16) et la perception de manquer d'alternatives à notre style de vie actuel (P1) renforce ce regard pessimiste pour l'avenir.

3.2.3 Responsabilité des individus

Une autre façon de voir la responsabilité d'agir concernant les changements climatiques est de la concevoir de manière plutôt individuelle. Deux répondant·e·s dans mon étude (P11, P4) ont cette représentation, qui consiste à penser que les actions à entreprendre devraient surtout passer par la sensibilisation des individus afin de changer leurs comportements. Selon eux, la sensibilisation devrait venir autant des individus que de sources collectives, par exemple via le gouvernement qui pourrait mettre plus de publicités pour informer les gens. Bien que le gouvernement soit parfois présent dans leur discours, il y joue un rôle nettement moins important que chez les participant·e·s qui lui confèrent la principale responsabilité d'agir. Ici, le gouvernement est davantage une simple courroie de transmission de la sensibilisation, un rôle qu'il joue au même titre que les associations ou les individus.

Les deux répondant·e·s dans cet ensemble ressentent une (forte) responsabilité individuelle d'agir, qui se traduit par des actions concrètes au quotidien, mais, surtout, par le fait que tous deux font beaucoup de sensibilisation dans leur entourage et auprès de leurs ami·e·s pour les

informer sur les « bonnes pratiques » à avoir. En effet, un d'entre eux (P11) préfère faire des actions concrètes au quotidien au lieu d'aller aux manifestations pour le climat, dont il ne voit pas l'effet, ce qui suit sa logique de se dire que si chacun faisait sa part, la somme des efforts individuels aurait un vrai impact.

3.2.4 Responsabilité individuelle d'exercer une pression sur les dirigeant-e-s

Deux autres répondant-e-s de mon étude (P3, P6) considèrent que c'est l'individu qui aurait la principale responsabilité d'agir concernant les changements climatiques. Contrairement à la représentation précédente, celle-ci se caractérise par la conviction que l'individu a un pouvoir de faire agir les dirigeant-e-s. Plus précisément, dans cette représentation, le changement devrait venir des individus dans le but de transformer la collectivité.

Ainsi, un de ces répondants (P6) estime que la responsabilité de l'individu consiste à entamer un changement à l'aide des choix électoraux qui permettront d'élire des politicien·nenne-s écologistes. Ces dernier·ière-s vont ensuite former un gouvernement écologiste qui s'occupera des changements climatiques. Pour que cela arrive, il faudrait que tous les individus votent pour des partis en faveur de l'environnement.

Dans le même ordre d'idées, la deuxième répondante de cet ensemble (P3) explique que, selon elle, dans une société démocratique le changement devrait venir des individus. En effet, elle affirme que « ça va devoir venir de nous, la population normale ». D'après elle, les individus doivent changer leurs valeurs ainsi que leurs opinions afin de mettre de la pression sur les politiciens qui vont par conséquent devoir prendre des décisions en faveur de l'environnement : « Si c'est [...] une grosse valeur québécoise, ils vont devoir faire les gestes ». De plus, elle estime que les comportements individuels peuvent également exercer un pouvoir sur les dirigeants des grandes entreprises. L'individu qui agirait en tant que « consommateur averti », c'est-à-dire qui n'achète pas de « fast-fashion », aurait un pouvoir de faire changer les pratiques auprès des entreprises de mode. Par conséquent, cette répondante ressent une forte responsabilité personnelle d'adopter des gestes écologiques dans son quotidien.

3.2.5 Responsabilité d'instances supranationales

Pour deux participantes de mon étude (P13, P15), la responsabilité d'agir concernant les changements climatiques repose surtout auprès d'instances supranationales (comme l'ONU). Les participantes ayant cette représentation pensent qu'une instance supranationale devrait mettre de la pression sur les multinationales (P15) et les pays occidentaux (P13) afin qu'ils agissent pour faire face aux changements climatiques. En effet, une de ces répondantes (P15) précise qu'une instance supranationale aurait le pouvoir d'imposer des changements importants au niveau international.

Le système capitaliste et l'argent jouent un rôle central dans cette représentation, puisque les deux participantes décrivent une tension entre le fait de vouloir avoir une économie à la fois écologique et productive. Ainsi, l'une d'entre elles (P13) constate que la compétition dans le système capitaliste fait en sorte qu'il est difficile pour un pays seul de réduire la production, parce que sinon « c'est la Chine qui va devenir le maître du monde ». Pour l'autre répondante (P15), le problème est principalement que « personne peut faire de l'argent à sauver la planète ». C'est la raison pour laquelle toutes deux pensent qu'une instance supranationale devrait contraindre les multinationales et les pays, au détriment de l'économie.

3.2.6 Formes mixtes

Finalement, deux participantes de mon étude (P5, P12) confèrent la principale responsabilité d'agir à plusieurs acteur-trice-s différent-e-s.

Une participante (P5) considère que le gouvernement et les individus devraient agir ensemble concernant les changements climatiques. Selon elle, le mandat des dirigeant-e-s du Québec est d'améliorer les conditions générales (par exemple en offrant un meilleur système de transport en commun) pour permettre aux individus de changer leurs comportements. En même temps, elle estime qu'il est tout aussi important que l'individu pose des gestes écologistes dans son quotidien, puisque « tout le monde devrait un peu faire sa part ».

La deuxième participante (P12) dans cet ensemble voit une responsabilité à trois niveaux. Le gouvernement aurait un rôle important à jouer à grande échelle. De plus, les individus devraient changer leurs mentalités et leurs habitudes de vie afin de revaloriser le partage et les objets

usagés, au lieu de tout acheter neuf et suivre le « fast fashion ». Le troisième niveau de responsabilité revient, d'après elle, à l'école. Celle-ci serait une actrice importante pour assurer la conscientisation des « nouvelles générations ».

3.3 Pauvreté

Dans la troisième section de ce chapitre, je décrirai les différentes représentations de la responsabilité d'agir envers la pauvreté que les participant·e·s ont exprimées. Pour ces représentations, deux dimensions sont importantes : « qui paie? » et « qui reçoit? ». La première consiste à déterminer d'où devrait venir l'argent, c'est-à-dire qui devrait, selon les participant·e·s, payer pour les mesures de protection sociale. La deuxième dimension consiste à déterminer qui devrait avoir accès aux mesures de protection sociale, donc « qui reçoit? ».

3.3.1 Dimension « Qui paie? »

Les réponses pour la première dimension, à savoir « qui paie? », peuvent être regroupées dans quatre catégories qui vont de « seulement les riches devraient payer » jusqu'à « tout le monde paie » pour les mesures de protection sociale. Ces catégories représentent en fait une gradation progressive les unes vers les autres et, par conséquent, elles sont très enchevêtrées.

La première catégorie concerne une répondante qui estime que ce sont juste « [c]eux qui sont riches, riches » (P2) qui devraient payer pour les mesures de protection sociale. Cette façon de penser s'inscrit dans une incompréhension face au style de vie et à la quantité d'argent qu'ont ces personnes. À ce sujet, la participante précise qu' « il y a des gens qui faut vraiment qu'ils apprennent à vivre autrement parce qu'ils sont trop riches, là, puis ils voient pas clair » (P2).

Dans la deuxième catégorie, on retrouve les participant·e·s (P8, P15, P16, P17) qui pensent que c'est l'État qui devrait payer pour les mesures de protection sociale, et ce, avec l'argent des plus riches. Selon eux·elles, l'État devrait faire payer davantage les riches en les taxant beaucoup plus que les autres. Notons que, lorsque les participant·e·s en parlent, il n'y a pas la notion de contribuables dans leurs propos, puisqu'ils·elles disent que c'est l'État qui devrait payer avec l'argent des riches. Une participante (P8) parle d'une redistribution des richesses gérée par le gouvernement, alors qu'une autre (P16) estime que l'État a de l'argent dans les poches.

La troisième catégorie rassemble les participant·e·s qui voudraient que toute la société paie, mais avec davantage de contribution des riches ou des grandes entreprises. Par « toute la société », les participant·e·s de cette catégorie réfèrent aux contribuables qui devraient payer pour les mesures de protection sociale à travers leurs impôts. Ceci s'illustre par la citation suivante : « Je trouve que, honnêtement, 15 % sur des chips, ça ne va pas changer ma vie. Je suis comme tsé c'est grâce à ces 15 % que je peux aller à l'hôpital puis me faire des soins de genre 100 000 \$, puis je vais payer zéro sou. Ou genre aller à l'université et payer 2500 au lieu de payer 16 500 pour ma session, genre. Tu sais, je trouve que ça c'est comme des bons trucs qu'ils ont instaurés » (P10). Néanmoins, les répondant·e·s estiment que les riches devraient y contribuer plus, d'une façon ou d'une autre. Certain·e·s participant·e·s trouvent que les riches devraient payer plus de taxes (P3, P5), alors que d'autres (P1, P10) les obligerait à devoir faire des dons à une charité de leur choix afin qu'ils gardent leur droit individuel de pouvoir décider où va leur argent. Un participant dans cette catégorie (P11) considère qu'il faudrait prendre un peu du profit que les grandes entreprises génèrent pour pouvoir le remettre aux pauvres.

Dans la dernière catégorie, on retrouve les participant·e·s qui pensent qu'il est juste que toute la société paie, via les taxes : « Ben, moi je trouve que c'est quand même légitime que, comme, en tant que société, tout le monde mette une somme pour aider ceux qui ont pas... c'est pas possible pour eux de travailler » (P13). La différence de cette quatrième catégorie envers celle d'avant est que les personnes qui s'y retrouvent ne mentionnent pas qu'on devrait taxer davantage les riches ou les grandes entreprises que les autres contribuables. Un participant (P14) dit même que les riches sont déjà assez taxés au Québec. Dans l'ensemble, les participant·e·s dans cette catégorie pensent que tout le monde devrait payer et qu'on ne peut pas faire autrement.

3.3.2 Dimension « Qui reçoit? »

Rappelons que les représentations de la responsabilité d'agir envers la pauvreté ont également une deuxième dimension, à savoir « qui reçoit? » de l'aide sociale. En d'autres mots, cette dimension consiste à déterminer qui devrait, selon les participant·e·s, avoir accès aux mesures de protection sociale. Les réponses à cette question peuvent être rassemblées en quatre catégories qui vont de « tout le monde reçoit » vers des catégories avec de plus en plus de restrictions pour limiter l'accès à l'aide sociale. Comme pour celles de la première dimension, il faut comprendre ces catégories comme une gradation progressive, où l'accès à l'aide sociale devient de plus en plus restreint. Ainsi s'explique que les catégories peuvent s'enchevêtrer.

La première catégorie rassemble les participant·e·s qui jugent que tout le monde, sans exception, devrait avoir accès à l'aide sociale. Un des participants dans cette catégorie s'exprime en faveur d'une approche universaliste et propose d'introduire un revenu universel minimum pour tous·tes : « On donne dix mille dollars à tout le monde au Québec et ensuite t'as plus besoin de faire la police de qui a besoin de quoi » (P6). Pour l'autre participante, l'aide sociale devrait être accessible à tous·tes puisque « c'est correct de pas travailler » (P2). En effet, elle spécifie être contre « la société du travail » et que « être humain, c'est pas travailler » (P2).

Dans la deuxième catégorie on trouve les participant·e·s (P13, P5, P16, P17, P9, P10, P7) qui sont de l'avis que tout le monde qui en exprime le besoin devrait avoir accès aux mesures de protection sociale. Dans cette perspective, ils·elles trouvent qu'il ne faudrait pas mettre des critères d'accès à l'aide sociale trop restrictifs. Ainsi, trois participantes dans cette catégorie soulignent qu'il faudrait prendre en compte la situation complète de la personne (P10, P9, P16) afin de ne pas trop les classer uniquement à l'aide de critères prédéfinis. De plus, les participant·e·s de cette catégorie considèrent que « la pauvreté, c'est pas un choix » (P5) et que « c'est difficile de s'en sortir » (P7). Il s'agit de participant·e·s qui sont très sensibles aux inégalités sociales et qui estiment qu'il est rare que les gens réussissent à sortir de la situation économique dans laquelle ils sont nés.

Les participant·e·s de la troisième catégorie (P3, P4, P14, P15) souhaiteraient un accès à l'aide sociale avec plusieurs restrictions, mais sans que cela soit induit par la mentalité « quand tu veux, tu peux ». Ils·elles établiraient alors des critères pour déterminer l'accès aux mesures de protection sociale. Ces critères peuvent varier d'un·e participant·e à l'autre. Ainsi, une participante (P3) prendrait des seuils de salaires combinés avec le nombre d'enfants pour décider de l'accès. À titre d'exemple, on peut nommer quelques groupes de personnes qui devraient profiter de l'aide sociale selon les participant·e·s : les nouveaux·elles immigrant·e·s (P8), les aîné·e·s (P14), les personnes à faible revenu (P8), les parents monoparentaux (P8), les personnes avec des handicaps physiques et/ou mentaux (P14, P4, P8), les personnes en situation d'itinérance (P4, P8) et les personnes qui ont perdu leur travail (P14, P4).

Enfin, dans la quatrième catégorie, les participant·e·s (P11, P1, P12, P18) considèrent que l'accès à l'aide sociale devrait être très limité. Selon eux·elles, seulement les personnes qui ne sont pas aptes à travailler devraient y avoir accès. Plus précisément, pour eux·elles, il s'agirait des victimes d'accidents (P11, P18), ainsi que des personnes qui ont un handicap (P12, P18) ou des enjeux de santé mentale (P12). De plus, les participant·e·s de cette catégorie adhèrent à la mentalité

« quand tu veux, tu peux ». Autrement dit, ils-elles estiment qu'une personne peut trouver du travail si elle le veut réellement. En effet, ils-elles n'ont pas beaucoup de compréhension envers les personnes qui ne travaillent pas alors qu'on est dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, où il y a du travail partout (P11, P1, P18). Cette mentalité se résume par la citation suivante : « T'es apte à travailler et t'es juste lâche, lève-toi ! » (P12).

3.3.3 Combinaisons des deux dimensions

Ces deux dimensions se combinent de nombreuses manières différentes et forment ainsi les représentations de la responsabilité d'agir envers la pauvreté. Dans mon étude, on pourrait classer les participant·e·s dans onze catégories de combinaisons distinctes avec jamais plus que trois participant·e·s dans la même catégorie. La plupart des combinaisons sont même uniques à un·e participant·e. En d'autres termes, on retrouve une très grande variété de combinaisons entre les deux dimensions chez les participant·e·s de mon corpus.

À titre d'exemple, on peut voir que deux participant·e·s (P12, P18) ont une représentation où tout le monde devrait payer, combinée à un accès très restreint à l'aide sociale selon la mentalité « quand tu veux, tu peux ». Une autre combinaison possible est que tous·tes devraient payer pour l'aide sociale, mais qu'également tous·tes y ont accès en bénéficiant d'un revenu minimal universel (P6). Dans la représentation d'une autre participante (P2) de mon corpus, la dimension « seulement les riches devraient payer » est combinée avec un accès à l'aide sociale pour tout le monde sans exception. Une autre combinaison entre les deux dimensions serait par exemple de considérer que les riches paient le plus, mais avec des contributions de l'ensemble des citoyen·enne·s et d'être de l'avis que tout le monde qui en exprime le besoin devrait avoir accès aux mesures de protection sociale (P5).

Outre ces quatre combinaisons, qui ont servi d'exemple, de nombreuses autres combinaisons sont présentes chez les participants·e·s de mon étude et davantage d'autres combinaisons pourraient se retrouver dans un échantillon plus vaste.

3.4 Familles de représentations

Après avoir vu les représentations des jeunes pour chaque enjeu spécifique, la prochaine section servira à répondre à la question de recherche de ce mémoire, à savoir comment les

représentations de la nation québécoise s'articulent avec les représentations concernant les changements climatiques et la pauvreté au Québec.

L'analyse des données a permis de constater que les représentations de la nation s'inscrivent dans des points de repère idéologiques dont on arrive à cerner une cohérence avec les représentations concernant les deux autres enjeux. Contrairement à ce que certains auteurs suggèrent (Ariely, 2020; Calzada, 2017), une certaine représentation de la nation (par exemple civique) n'est pas automatiquement associée à une représentation spécifique concernant les autres enjeux sociaux. En d'autres termes, chaque individu compose une articulation cohérente (Dryzek, 1990) entre ses opinions concernant les trois enjeux, ce qui nous donne une configuration variable et unique pour chaque individu.

Étant donné qu'on arrive à retracer des valeurs transversales au sein de chaque configuration individuelle, il est possible d'en dégager une représentation plus grande. Cette grande représentation englobe alors les plus petites représentations concernant la nation, les changements climatiques et la pauvreté et porte pour sa part sur la forme (préférée) de l'organisation des rapports humains. En d'autres mots, la grande représentation décrit ce qui, selon l'individu, est ou devrait être l'organisation sociale. Il s'agit alors d'une représentation plus abstraite, qui pourrait également s'appliquer à d'autres enjeux sociaux. En effet, elle illustre comment les individus pourraient réfléchir en général au vivre-ensemble en société, ainsi qu'aux enjeux sociaux qui se posent.

Les grandes représentations qui ont émergé de mes données de terrain se laissent rassembler dans un schéma comprenant quatre familles principales : une famille *société*, une famille *communauté*, une famille *État* et une famille *liberté*. À l'intérieur de chaque famille sont regroupés des individus ayant des représentations semblables quant à la façon de définir les ensembles humains ainsi qu'à la façon de dessiner de ce que devrait être l'organisation sociale.

Les représentations qui appartiennent à la famille *société* décrivent, un peu comme la *Gesellschaft* chez Tönnies, un rassemblement humain abstrait, c'est-à-dire une forme d'organisation sociale abstraite pour l'individu qui en fait partie. Dans ce type d'organisation sociale, ce sont des principes qui lient les individus, mais il n'y existe pas nécessairement un pouvoir décisionnel autonome par rapport aux individus.

La famille *communauté* rassemble des représentations de l'organisation sociale qui se différencient de celles de *société* par les liens sociaux entre les individus qui sont plus proches,

d'une manière qui évoque la *Gemeinschaft* de Tönnies. Plus précisément, la communauté est fondée sur l'impression qu'il s'agit d'un ensemble d'individus qui se ressemblent sur plusieurs points et qui partagent un sens de communauté. Cette impression de se connaître et se ressembler entre personnes de la même communauté peut créer de la solidarité au sein de cette forme d'organisation sociale.

Pour sa part, la famille *État* décrit des représentations de l'organisation sociale où les individus cèdent une partie de la prise de décision à un État, dans un système qui s'apparente au contrat social de Rousseau. Ainsi, l'organisation sociale repose sur la présence d'un État qui encadre le vivre-ensemble selon des règles sociales choisies par les individus. Ces derniers reconnaissent un rôle de l'État et de ses institutions dans plusieurs sphères de la vie, notamment pour contraindre les comportements individuels par des lois.

Enfin, la famille *liberté* rassemble les représentations des personnes qui ne voient pas une organisation sociale particulière, mais plutôt des individus relativement indépendants les uns des autres.

Dans les pages qui suivent, je décrirai plus en détail les caractéristiques de chaque famille.

3.4.1 Société

La famille *société* rassemble les personnes qui se représentent l'organisation sociale comme un rassemblement humain abstrait, c'est-à-dire qu'elles voient les individus comme formant un ensemble abstrait mais cohérent, qui n'est pas nécessairement doté d'un pouvoir décisionnel indépendant des individus (par exemple d'un État). Il s'agit d'une vision de l'organisation sociale où les individus sont vus comme étant des agents assez libres par rapport aux autres individus. Plus précisément, on pourrait dire qu'elles s'imaginent des individus autonomes qui vivent ensemble dans une société où ils partagent seulement certains aspects.

Un des aspects qui lie les individus dans l'organisation sociale de type *société* est la culture. Celle-ci est surtout vécue de façon individuelle (contrairement à ce que nous allons voir dans la *communauté*), notamment en termes de consommation de contenus culturels. Ceci est particulièrement saillant chez une participante dans mon corpus (P9), qui explique que son sentiment d'appartenance au Québec est fondé sur le fait qu'elle a écouté la télévision québécoise en grandissant et qu'elle baigne aujourd'hui dans l'univers des productions culturelles

québécoises (principalement sur YouTube). Étant donné qu'elle se sent interpellée par ces contenus et qu'elle se retrouve dans la réalité décrite, elle se sent liée aux autres individus de la société. Ces pratiques culturelles sont importantes dans sa façon de concevoir le vivre-ensemble, tout en étant vécues de manière plutôt individuelle.

De plus, dans l'organisation sociale de type *société*, les individus partagent également certaines valeurs. En effet, les participant·e·s mettent l'accent sur le fait que, malgré les différences entre les individus, « on rejoint quand même les mêmes valeurs » (P17). À titre d'exemple, les participant·e·s nomment la famille, l'inclusion, la politesse, le respect, l'ouverture d'esprit, l'environnement, la diversité, ainsi que l'acceptation des autres comme étant des « valeurs québécoises » partagées au sein de la société.

Une des valeurs présente chez tous les participant·e·s de mon corpus ayant été classé·e·s dans cette famille est le souhait qu'il y ait davantage d'humanité à l'intérieur de la société. Ceci se rapporte surtout à l'enjeu de la pauvreté, où tous les participant·e·s classé·e·s dans cette famille de représentations veulent une redistribution des richesses sans trop de critères restrictifs. Autrement dit, ils-elles sont de l'avis que tout le monde qui en exprime le besoin devrait avoir accès aux mesures de protection sociale. Une participante précise ce désir d'humanité partagée : « On a vraiment comme de la sympathie, tout le monde ensemble [...], une belle harmonie qui règne, puis moi c'est ça qui vient me chercher [...] de voir qu'il y a encore une belle humanité en chacun. » (P16); pour l'enjeu de la pauvreté, cela signifie concrètement qu'elle souhaiterait avoir un service plus « humain », qui évalue les besoins de l'aide sociale au cas par cas. Il s'agirait ainsi de comprendre la situation des personnes au lieu de les traiter comme des numéros (P16). Pour ce faire, une autre indique qu'il faudrait avoir plus d'intervenant·e·s pour pouvoir offrir une aide « sociale, psychologique, une aide vraiment comme rapprochée en continu, par exemple, un agent pour une famille. Et puis comme ça, il suit leur situation » (P3). Dans la même perspective, un autre participant (P17) déplore qu'il existe encore « les bons et les mauvais pauvres » dans l'opinion publique, ce qui ferait en sorte que l'aide et la compassion ne sont pas offertes de la même façon pour chacun·e, alors qu'il faudrait tous·tes les aider selon lui. Ceci rejoint l'impression d'une participante (P2) qui trouve qu'il existe beaucoup de jugement envers les « sans-abris ». Pour sa part, elle aimerait leur donner « une voix pour s'exprimer » et offrir une voie vers une vie plus « saine » (P2).

Bien qu'ils-elles partagent une vision de l'organisation sociale centrée sur une notion de société, les cinq participant·e·s se distinguent considérablement quant au changement qu'ils-elles

souhaitent voir. Pour trois participantes (P2, P16, P3), le changement est au cœur de leur représentation de ce que devrait être l'organisation sociale. En effet, une participante (P3) se voit elle-même comme actrice de transformations, puisqu'elle considère que, dans une société démocratique, le changement (surtout concernant l'enjeu climatique) devrait venir de l'individu. Les deux autres participantes spécifient être opposées à la « société capitaliste », à la « société de consommation » (P16), ainsi qu'à la « société du travail » (P2). Une d'entre elles (P2) affirme être contre « le système », ce qui l'amène à formuler une proposition alternative du vivre-ensemble. En effet, elle rêve d'un changement radical de la situation actuelle et de la façon dont on vit présentement, vers un projet politique de gauche qu'elle souhaiterait séparatiste, redistributif et anarchiste. En d'autres termes, elle veut que le Québec soit un pays à part, qui fonctionne selon des principes de gauche (l'accent étant mise sur la justice sociale), mais qui n'a pas nécessairement un État. Il est important de souligner que sa représentation se caractérise par le fait qu'elle pense l'organisation sociale dans le devenir, comme un projet politique (utopique) qui est encore abstrait et qui reste à être réalisé.

En revanche, pour les deux autres participant-e-s de la famille *société* (P9, P17), le changement n'est pas particulièrement important. Ainsi, le changement n'est généralement pas très proéminent dans leur représentation de l'organisation sociale, sauf pour l'enjeu des changements climatiques. Pour cet enjeu, tous deux ne seraient pas contre des changements s'ils sont mis en place par le gouvernement, par exemple, pour l'amélioration du transport en commun. En d'autres mots, les deux participant-e-s sont plutôt dans une position d'attente, où il est la responsabilité du gouvernement d'agir sur les changements climatiques. C'est la raison pour laquelle leurs représentations, bien que sises dans la famille *société*, tendent également vers la famille *État*, qui sera présentée en troisième lieu.

3.4.2 Communauté

Les personnes ayant une représentation de type *communauté* estiment pour leur part que l'organisation des rapports humains repose sur un sens de communauté, lequel est fondé sur un sentiment d'appartenance et une identité commune. Autrement dit, dans cette façon de penser l'organisation sociale, ce ne sont pas des individus indépendants, mais plutôt des individus appartenant à une communauté qui font un tout et qui partagent une culture. En d'autres termes, le vivre-ensemble repose sur des aspects qui lient les individus en tant qu'ensemble. En effet, les participant-e-s dans mon corpus qui ont une représentation de type *communauté* trouvent que le

Québec forme un ensemble culturel dont on peut être fier : « Je suis quand même fière pour de vrai. Tu sais, j'aime le Québec, puis j'aime les valeurs qu'on a, puis nos traditions, nos soupers de dinde de jour de l'an » (P12). Les propos de cette participante soulignent que la communauté vit, entre autres, à travers les rapports sociaux, la mentalité et les traditions que les Québécois·e-s partagent. Pour une autre participante, il s'agit même d'une source de fierté d'avoir conservé cette culture à travers le temps :

Il y a quand même une fierté aussi associée [au] fait justement d'avoir, comme, réussi, en tant que peuple, à pas perdre notre culture à travers cette histoire-là. Puis comme une envie encore plus grande de la conserver. (P13)

De plus, l'appartenance culturelle à la communauté se manifeste également dans les pratiques individuelles. Pour reprendre les mots d'une participante, « la culture c'est large; ça regroupe la langue, nos moyens de divertissement, ce qu'on va écouter à la télé, ce qu'on va lire dans les journaux, où ce qu'on va, ce qu'on va consommer, ce qu'on va manger et tout » (P5).

Ces pratiques culturelles partagées au sein de la communauté donnent le sentiment à ses membres qu'ils se ressemblent et qu'ils partagent une réalité commune. À cet égard, un participant partage ses observations :

J'ai remarqué que, quand t'es Québécois, [...] quand tu viens parler avec les gens, on dirait qu'il [...] y a une plus grande... une plus grande chimie, mettons, que deux personnes qui viennent de l'Alberta [...]. Tu sais, quand t'es Québécois, bien, tu sais, il y a plus d'échanges. [...] nous, on a vraiment comme une certaine appartenance avec cette personne, direct, juste en parlant. Fait que c'est comme spécial vraiment à expliquer comme sentiment. (P14)

Les propos de ce participant sont un exemple qui illustre cette impression de se sentir proche des autres membres de la communauté et de les « connaître ». Contrairement à une représentation de type *société*, les individus dans la communauté semblent être plus proches les uns des autres.

Un autre aspect qui lie les Québécois·e-s est leur accent. En effet, pour les participant·e-s de cette famille de représentations, l'accent québécois est très important : « C'est comme une valeur ajoutée à notre identité » (P13). En somme, la cohésion sociale est, davantage que pour la *société*, basée sur des caractéristiques communes que les individus d'une communauté partagent.

Pour les participant·e·s ayant une représentation de type *communauté*, une personne peut tout à fait devenir membre de la communauté et ainsi devenir Québécois·e. Pour ce faire, il faut d'abord que « la personne vit au Québec, puis s'intéresse peut-être un peu à ce qui se passe dans la communauté » (P5). Une autre participante ajoute qu'il faut également avoir une « volonté d'entrer en contact avec la culture québécoise » (P13), ainsi qu'une ouverture à intégrer celle-ci. En d'autres mots, selon elle, il faut entrer « en relation avec des gens de la culture » et avoir envie que le Québec « devienne une partie de toi », afin de développer un sentiment d'appartenance et faire partie de la communauté. Dans cette perspective, elle explique que

Ce qui est confrontant, dans une personne qui à la base n'est pas originaire du Québec et qui vient s'installer, c'est quand elle n'apprécie pas l'endroit [...] quand le choc culturel n'est jamais dépassé et que finalement les Québécois restent toujours 'l'autre'. (P13)

Dans un autre ordre d'idées, les participant·e·s de mon corpus qui sont classé·e·s dans la famille *communauté* considèrent que le vivre-ensemble en tant que communauté implique une certaine responsabilité pour ses membres. Cette responsabilité individuelle au sein de la communauté est entre autres visible quand on analyse l'enjeu des changements climatiques, où une des participantes affirme que « tout le monde devrait mettre main à la pâte et participer » (P5). À la responsabilité s'ajoute également la solidarité qui existe au sein de la communauté, dont l'importance varie aux yeux des participant·e·s. Ainsi, chez trois participant·e·s (P5, P13, P14), on observe un fort esprit de solidarité, qui s'illustre surtout dans leur façon de réfléchir à la pauvreté. Pour cet enjeu, tous trois considèrent que l'ensemble de la communauté devrait payer pour les mesures de protection sociale, parce qu'« on est dans une communauté où tout le monde doit s'entraider » (P14). De même, ces participant·e·s considèrent que « la pauvreté, c'est pas un choix » (P5). En conséquence, deux participantes (P13, P5) estiment que tout le monde qui en exprime le besoin devrait avoir accès aux mesures de protection sociale, pendant que le troisième (P14) poserait quelques restrictions de plus pour l'accès à l'aide sociale. En revanche, une autre participante (P12) de la famille *communauté* souhaite que l'accès soit plus restreint, ce qui n'implique pas autant de solidarité : « Je pense que, si le bien-être social était fait pour qu'il soit accessible seulement à ceux qui en ont réellement besoin, je verrais pas de problème à payer pour la communauté » (P12).

Pour conclure, il est important de mentionner que les représentations de deux des participantes (P12, P13) dans la famille *communauté* tendent vers la famille *État* qui sera présentée dans la section suivante. Pour l'une d'entre elles (P13), l'enjeu des changements climatiques transcende

la communauté et doit être pensé à l'échelle internationale; elle estime qu'« une instance supranationale » comme l'ONU devrait gérer cet enjeu. Cette gestion d'un enjeu à caractère international illustre que, pour elle, sa communauté est insérée dans un système mondial qui implique des États ainsi que des instances transnationales. Chez l'autre participante (P12), les institutions publiques sont présentes dans sa façon générale de penser les enjeux sociaux. Elle estime par exemple qu'une instance comme l'école a un rôle important à jouer dans la conscientisation des individus au sujet des changements climatiques afin qu'ils changent leurs comportements. De plus, comme on vient de le voir concernant l'enjeu de la pauvreté, elle est moins que d'autres dans une approche de solidarité, mais pense plutôt qu'il faudrait des programmes d'aide avec des critères exigeants, l'idée étant pour elle que les institutions publiques soutiennent les individus à se prendre en main, c'est-à-dire qu'il est attendu que l'individu fournisse un effort.

3.4.3 État

Certaines personnes ont une représentation quant à la forme de l'organisation des rapports humains qui peut être appelée *État*. Cette famille rassemble les personnes qui préfèrent que l'organisation sociale repose sur la présence d'un État encadrant les actions et les rapports humains. Ainsi, l'État fait tenir et fonctionner le vivre-ensemble, et peut contraindre les individus à adopter certains comportements bénéfiques ou nécessaires à l'ensemble. Les participant·e·s ayant cette représentation se pensent comme des citoyens qui vivent à l'intérieur de ce système étatique, qu'ils-elles trouvent légitime et qu'ils-elles reproduisent. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de les appeler des *individus citoyens*. En effet, dans cette façon de voir l'organisation des rapports humains, l'individu est présent non pas comme un atome libre et individualiste, mais comme un citoyen qui contribue à l'État. En contraste avec la représentation de type *communauté*, les individus citoyens ne tiennent pas ensemble par un sentiment d'appartenance à une identité communautaire ni par une impression de ressemblance, mais plutôt par leur appartenance à une société dont les frontières sont celles de l'État. Ainsi, les individus dans une organisation sociale de type *État* sont en quelque sorte plus indépendants et détachés des autres individus citoyens que dans la représentation de type *communauté*, ce qui se résume dans la citation suivante :

Vivre et laisser vivre. Tu sais comme si je fais quelque chose qui fait du mal à personne ou que quelqu'un fait quelque chose qui fait du mal à personne, je m'en fous. [...] Si ça fait de mal à personne, j'ai comme mentalité, ben, les gens font ce qu'ils veulent, tu sais. (P7)

Les propos de cette participante sont un exemple qui montre que, dans la famille *État*, les individus citoyens vivent les uns à côté des autres sans nécessairement être en contact entre eux. En effet, le vivre-ensemble ne repose pas sur des aspects qui lient les individus en tant qu'ensemble, mais sur le fait qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent tant que les principes du vivre-ensemble sont respectés. Autrement dit, la cohésion sociale n'est pas basée sur les caractéristiques communes, mais sur des règles sociales maintenues par l'État. Toutefois, à la différence d'une représentation de type *société*, dans la représentation de type *État*, ces règles sociales sont déterminées collectivement par les individus citoyens qui cèdent une partie de la prise de décision à l'État. Il s'agit alors d'une représentation où les individus citoyens voient un rôle de l'État et de ses institutions dans plusieurs sphères de la vie, entre autres concernant les enjeux sociaux. Par conséquent, souvent, les participant·e·s de la famille *État* se disent peu interpellé·e·s personnellement par les enjeux sociaux, notamment parce qu'ils·elles considèrent que c'est « le travail du gouvernement » de s'en occuper, pour reprendre les mots d'une participante (P8). Le principe, dans cette représentation, est que les citoyens élisent un gouvernement pour qu'il prenne en charge la responsabilité de trouver des solutions, par exemple aux changements climatiques. De même, en ce qui concerne l'enjeu de la pauvreté, les participant·e·s classé·e·s dans cette famille s'appuient sur l'idée d'une redistribution qui serait opérée par l'État, bien que celle-ci puisse être pensée à différentes intensités et avec des critères variables; ainsi, un participant peut considérer qu'il faut beaucoup de critères stricts pour décider de l'accès aux mesures de protection sociale (P11), alors qu'un autre serait en faveur d'un revenu universel minimum (P6).

De plus, la façon dont l'État devrait exercer son rôle varie à l'intérieur de cette famille. Une façon fréquente dans mon corpus de penser le rôle de l'État est qu'il agit surtout pour contraindre les comportements individuels : « Il faudrait vraiment qu'il y ait des lois qui forcent les gens à faire des choses » (P7). Ainsi, certains individus citoyens voient le besoin d'« un modèle de société strict et ferme » (P8), avec des règles fortes. En revanche, d'autres sont d'avis que le gouvernement devrait plutôt agir en mettant des incitatifs afin d'encourager les individus citoyens à se prendre en main. Des exemples d'un incitatif seraient d'offrir des sacs réutilisables gratuits pendant un mois, ou encore de donner un bonus en argent aux personnes qui se déplacent en transport en commun (P10). Au lieu de contraindre et punir les individus, l'idée serait alors de les motiver à se comporter selon la façon souhaitée. En somme, l'État peut agir sur les comportements des citoyens par le soutien ou par la contrainte. Dans les deux cas, il peut imposer un changement du fonctionnement social au sein de ce système étatique, dont les individus

citoyens respectent (généralement) l'existence et les principes. Une participante (P10) rappelle d'ailleurs que l'imposition d'un tel changement a notamment eu lieu pendant la pandémie.

Pour expliquer la diversité entre les participant·e·s adhérant à une représentation de type *État*, j'ai décidé de les classer sur un axe qui symbolise le niveau de contribution de l'individu citoyen qui est demandé au sein de l'État. Sur cet axe, deux participants se situent du côté où une forte contribution est demandée de l'individu citoyen. Pour l'un d'entre eux (P11), les individus citoyens de l'État sont des individus participatifs qui doivent connaître les enjeux, être au courant de ce qui se passe et s'impliquer, notamment dans la protection contre les changements climatiques. Le deuxième participant (P6) est souverainiste et se représente le Québec comme un projet politique citoyen qui attend des individus qu'ils soient engagés dans ce projet et qu'ils soient également au courant de ce qui se passe au Québec. Chez lui, la contribution des individus citoyens prend la forme de choix électoraux, lesquels permettent de conduire la société vers la résolution des enjeux sociaux bien davantage que la simple addition des actions individuelles (sur lesquelles s'appuierait pour sa part la « propagande libérale »). Ainsi, il explique que le gouvernement doit s'occuper des changements climatiques, mais que, pour élire un gouvernement écologiste, il faudrait que tous les individus votent pour des partis en faveur de l'environnement. À l'autre pôle de l'axe se trouvent les représentations de type *État* où très peu de contribution est demandée à l'individu citoyen. Ainsi, une participante (P15) considère que l'État devrait tout régler. Par exemple, elle estime que l'État devrait payer pour ses besoins personnels, car elle n'a « pas demandé d'être mise au monde ». Dans le même ordre d'idées, elle considère que l'assurance dentaire, l'école et la nourriture dans les écoles devraient être gratuites. Entre ces deux pôles, il existe des points intermédiaires, où les postures peuvent impliquer plus ou moins de contribution de l'individu au sein de l'État (P4, P7, P8, P10).

3.4.4 Liberté

Les personnes ayant une représentation de type *liberté* préfèrent que l'organisation sociale repose sur le principe de la liberté individuelle. La famille *liberté* rassemble ainsi des personnes qui ne voient pas une organisation sociale particulière, mais plutôt une juxtaposition d'individus relativement indépendants et libres. Cette idée de liberté individuelle est très forte dans cette représentation, ce qui s'illustre notamment par l'opinion d'un participant qui estime que les « super-riches » (P1) devraient garder leur droit individuel de pouvoir décider où va leur argent, parce que, selon lui, « c'est ça leur liberté de cet argent là » (P1). Par conséquent, il trouve que

la société doit respecter leur liberté de choisir à qui donner leur argent, plutôt que ce soit l'État qui décide comment le redistribuer à travers les impôts. C'est la raison pour laquelle il propose une obligation de dons à une œuvre de charité de leur choix au lieu de les imposer davantage :

Juste dire: ah les personnes qui sont super riches, [sont] obligés de donner 10 % ou 50 000 \$ ou dépendant c'est qui, genre 100 000 \$ à la charité de ton choix. Faque t'as ta liberté, tu fais ce que tu veux. Parce que ce qui me donne mal, c'est de dire: ça, mets ça en taxes. [...] si tu dis, tu payes les taxes, tu sais pas tu payes quoi. Pis ça, personne aime ça. (P1)

On voit que les choix individuels sont ici au centre du processus de redistribution des richesses, à la différence d'une représentation de type *État* où l'État réalise la redistribution selon les critères que les *individus citoyens* ont choisis collectivement.

De plus, chez les participants ayant une représentation de type *liberté*, on remarque une volonté de déresponsabiliser l'individu, afin de le laisser tranquille à l'égard de certains enjeux sociaux, notamment celui des changements climatiques. Ainsi, un participant souligne que, en réponse aux changements climatiques, il faudrait « réduire les usines ou les pétrolières qui polluent le plus » (P18) au lieu de contraindre les comportements individuels. Cette réflexion s'inscrit dans une logique où il ne pense pas que l'individu fera la différence pour cet enjeu: « De mon côté, je ne vois pas ce que je pourrais bien changer » (P18).

En somme, le principe de liberté de l'individu est très important dans leur représentation des rapports humains. Toutefois, il existe des normes implicites qui contraignent les individus. Ces normes ne sont pas l'objet d'une décision délibérée, mais elles sont intériorisées comme des faits sociaux. Ainsi, contrairement aux règles sociales dans une représentation de type *État*, les normes sont acceptées et ne sont pas vraiment remises en question.

Nous allons voir dans ce qui suit trois exemples de normes intériorisées que les participants ont exprimés. La première norme est le devoir de travailler. Ce devoir est tellement intériorisé qu'un participant ne comprend pas pourquoi quelqu'un ne travaillerait pas :

Dans ma tête, il y a tellement d'emplois partout que, si tu veux te trouver un emploi [par exemple] au McDo, ils vont prendre n'importe quoi, là. Tu peux aller pratiquement n'importe où, puis ils vont te prendre. Faque comment ça se fait que tu te ramasses sur la rue? Et ça c'est un point de vue que j'ai quasiment le goût de dire que tu devrais toujours trouver une façon de travailler... (P1)

De même, un autre participant explique qu'il trouve « fâchant » qu'une personne apte à travailler ne le fait pas : « Il y a des gens qui se lèvent tous les jours pour aller travailler. Puis, juste parce qu'il y en a d'autres qui sont lâches, oui. Tandis qu'ils pourraient y aller, mais ils veulent pas » (P18). Par conséquent, ces deux participants voudraient que l'accès aux mesures de protection sociale soit restreint par de nombreux critères, afin de limiter l'aide à ceux·celles qui le « méritent », par exemple les personnes avec un handicap ou des incapacités physiques et celles qui ont des enfants.

Le deuxième exemple d'une norme intériorisée par certains participants de cette famille est qu'il faut être blanc pour être Québécois·e. Dans les propos du participant, il y a un fond de liberté qui se montre lorsqu'il dit que, pour lui, quelqu'un peut devenir Québécois·e en parlant québécois et en s'habituant « au mode de vie québécois » (P18). Néanmoins, cette liberté apparente de pouvoir faire partie du groupe des Québécois·es repose chez lui sur la norme sous-jacente que les Québécois·es sont blanc·anche·s et « qu'on peut facilement distinguer un Québécois [par] exemple d'une personne arabe », notamment à cause de « la couleur de la peau » (P18).

Finalement, il y a la logique capitaliste qui peut également être intériorisée comme une norme non contestée :

C'est sûr que le capitalisme, c'est sûr que.. Je trouve que c'est mieux que beaucoup de choses et on n'a pas nécessairement quelque chose de meilleur que le capitalisme... qu'on connaît facilement. (P1)

Les propos de ce participant sont un exemple qui montre que, dans la famille *liberté*, les personnes s'arrangent avec l'ordre établi puisqu'il s'agit du fonctionnement qu'elles connaissent. En d'autres termes, soit ces personnes ne remettent pas en question l'ordre établi ou elles ne voient tout simplement pas comment le vivre-ensemble pourrait marcher autrement. Pourtant, elles ne seraient pas forcément contre un changement. En résumé, l'organisation des rapports humains est encadrée par des normes sociales intériorisées, ce qui laisse finalement peu de choix à l'individu, malgré l'accent mis sur la liberté individuelle, puisque la liberté est limitée à ceux qui cadrent dans les normes sociales implicites, lesquelles peuvent varier d'une personne à l'autre.

3.4.5 Mise en perspective

Il est important de rappeler que le schéma des familles de représentations de l'organisation sociale a été construit de façon inductive à partir des données de terrain. Ces données ont permis de faire émerger une structure cohérente selon laquelle j'ai décidé de classer les représentations (mais qui aurait pu être construite différemment). Néanmoins, il faut souligner que les familles décrites ci-dessus sont des idéaux types, qui ne sont pas coupés nettement et clairement et que, en réalité, les points de vue individuels ne cadrent pas toujours exclusivement dans une famille ou l'autre. Ainsi, certaines représentations des participant·e·s peuvent prêter à interprétation, en raison de la richesse de leurs points de vue, lesquels ont dû être réduits pour les fins de l'analyse. C'est la raison pour laquelle nous avons vu que la représentation de certain·e·s participant·e·s peut tendre vers une autre famille que celle dans laquelle elle est placée.

De plus, les familles ne s'excluent pas forcément mutuellement, mais peuvent être emboîtées une par-dessus l'autre. Par exemple, une représentation de type *État* pourrait, dans certains cas, en même temps être une représentation de type *société*, c'est-à-dire avoir les caractéristiques des deux familles à la fois. La représentation d'un des participant·e·s (P6) qui s'imagine un projet politique citoyen pour la communauté des Québécois montre qu'une représentation de type *État* peut également être fondée sur une *communauté*.

Enfin, il est également important de préciser qu'une part substantielle des participant·e·s (7 sur 18) se trouvent dans la famille *État*. Cet effet pourrait s'expliquer par la façon dont ma grille d'entretien était construite. En effet, concernant les enjeux sociaux, j'ai demandé aux participant·e·s ce qu'ils·elles feraient en tant que dirigeant·e du pays. Ainsi, l'échelle à laquelle j'ai formulé les questions sur les enjeux sociaux était celle de l'État. En d'autres mots, le point de départ par défaut de tous les participant·e·s se situait dans la famille *État*. Puisque nous vivons dans un État qui est interpellé dans la gestion des changements climatiques et qui a des politiques de redistribution, je proposais cette formulation de dirigeant·e du pays parce que cela me semblait plus proche de leur réalité; le choix méthodologique était donc motivé par la volonté de proposer un modèle familier aux participant·e·s, celui dans lequel on vit. Toutefois, si cette proposition ne leur « parlait » pas, les participant·e·s se sont plus ou moins éloigné·e·s du point de départ. Ceci s'illustre notamment par une participante qui ne s'est pas sentie interpellée dans la question à savoir ce qu'elle ferait en tant que dirigeante du pays. Elle m'a alors demandé : « Mais, mettons, est ce que je peux transformer ta question puis dire si j'avais une baguette magique? » (P12). Il s'agit d'une participante qui s'est donc éloignée de la famille *État* en me parlant d'un autre type

de représentation de l'organisation sociale qu'elle voit. Néanmoins, ce biais de formulation des questions fait en sorte que certain·e·s participant·e·s dont la représentation était moins claire, parce qu'ils·elles n'avaient pas nécessairement une vision différente à proposer, sont resté·e·s dans la famille *État*. Il s'agit alors de participant·e·s qui ne se sont pas activement « détaché·e·s » du point de départ, qui sous-entendait que ce sont les dirigeant·e·s qui ont le pouvoir de changer les choses. Il n'en demeure pas moins que la plupart des participant·e·s classé·e·s dans la famille *État*, l'auraient été même si la question était formulée différemment. En somme, malgré ces quelques limites, la classification des participant·e·s dans ces quatre familles me semble décrire avec justesse les représentations qu'ils·elles entretiennent.

CHAPITRE 4 : DISCUSSION

Ce dernier chapitre du mémoire proposera une interprétation des résultats en attirant l'attention sur deux considérations. La première considération reposera sur une réflexion autour de l'importance de rendre compte de la complexité de chaque représentation sociale. La deuxième considération emmènera que la mise en cohérence des individus entre différentes représentations n'est pas toujours apparente et peut se révéler difficile à synthétiser, parce que cette mise en cohérence implique souvent plusieurs systèmes de valeurs enchevêtrés.

4.1 Conceptualiser les représentations sociales

Au début de ce mémoire, la théorie des représentations sociales a été mobilisée afin de mieux saisir l'objet d'étude, à savoir les représentations sociales à l'échelle individuelle. Un survol de la littérature sur les représentations sociales avait permis de synthétiser des connaissances importantes sur leur nature. Ainsi, nous avons vu que les représentations sociales à l'échelle individuelle peuvent être conceptualisées comme des systèmes sociocognitifs organisés autour d'un noyau central qui donne signification et cohérence à la représentation (Abric, 2005). Les représentations sociales, initialement perçues comme des objets relativement homogènes et cohérents (Guimelli, 1993), ont vu leur conceptualisation évoluer au fil des dernières décennies, largement influencé par les travaux d'auteurs majeurs dans l'approche structurelle de la théorie des représentations sociales, notamment Guimelli (1998), Abric (2005), ainsi que Milland et Flament (2010). Guimelli (1998) avance l'idée que, dans certaines circonstances, des éléments du noyau central puissent rester « non activés ». Abric (2005) a étendu cette réflexion en soulignant l'existence d'éléments « non-exprimables » en raison de leur caractère contre-normatif. Pour Abric (2005), ces éléments normatifs constituent la « zone muette » du noyau central d'une représentation sociale, où ils demeurent cachés en raison de leur (possible) incompatibilité avec les normes sociales dominantes. Milland et Flament (2010) mettent en lumière qu'une même représentation « puisse alimenter plusieurs images (potentiellement contradictoires) d'un même objet » (p. 217). Ils désignent ces différentes images comme les « facettes » d'une représentation sociale.

Mes analyses appuient ce développement conceptuel en montrant que les représentations des individus concernant divers enjeux sociaux sont complexes. Rappelons notamment que, chez

chaque personne, les représentations des trois enjeux étudiés sont constituées d'un amalgame de dimensions à partir desquels il était possible d'identifier la vision dominante de la personne. Ainsi, l'analyse a montré que les représentations des individus sont hétérogènes et composées de couches multiples, et qu'une représentation n'est par conséquent généralement pas « pure » ou homogène. En somme, les résultats empiriques ont fait valoir que, même lorsqu'on étudie la représentation d'un individu sur un objet spécifique (par exemple un enjeu social précis), celle-ci est complexe et multidimensionnelle. Cela souligne également l'importance de réfléchir à la manière dont nous pouvons rendre compte de cette complexité lors de l'étude des représentations sociales.

À ce sujet, Milland et Flament (2010) expliquent que la sélection des facettes d'une même représentation que les individus choisissent de mettre ou non de l'avant dépend de deux éléments : d'une part de l'importance accordée à chaque facette, et d'autre part du contexte social où la représentation est exprimée. En effet, selon de la situation sociale, les individus perçoivent diverses normativités par rapport à leur interlocuteur. Ces normes perçues font en sorte que les individus peuvent retenir certains éléments de leur représentation, c'est-à-dire ne pas les exprimer en raison d'une incompatibilité anticipée avec les normes de l'interlocuteur, comme le souligne Abric (2005). La sélection des facettes serait donc directement liée au biais de désirabilité sociale, qui consiste à adapter ses propos à ce que l'on perçoit comme socialement plus acceptable (Bryman, 2012).

En situation d'entretien, Milland et Flament (2010) suggèrent d'essayer de rendre visibles empiriquement les différentes facettes d'une représentation d'un même objet, ainsi que « l'effet de masquage » que les individus opèrent dans cette situation sociale spécifique. Pour ce faire, les auteurs ont placé les participants de leur étude face à des enquêtrices distinctes : les résultats montrent que les participant-es exprimaient une facette nettement plus négative de leur représentation des musulmans lorsque l'enquêtrice s'appelait Marie, alors que les aspects positifs étaient mis de l'avant par les participant-e-s qui faisaient l'entretien avec l'enquêtrice Fatima. Bien que les auteurs n'aient pas mesuré les différentes facettes possibles d'une représentation chez un même individu, leur recherche les mène à parler d'une autonomie des facettes d'une même représentation. Cette autonomie permet à l'individu de maintenir « un certain niveau de cohérence cognitive » (Milland & Flament, 2010, p. 235) en choisissant les « aspects exprimables » dans une situation donnée sans pour autant se sentir contradictoire. De la même manière que dans l'étude de Milland et Flament, et tel qu'expliqué dans le chapitre méthodologique, l'image que les participant-e-s ont pu se faire de moi a vraisemblablement eu une certaine importance dans les

idées qu'ils-elles ont exprimées, surtout pour la question où il s'agissait de savoir si une personne peut devenir québécoise ou non à leurs yeux.

Un autre facteur qui affecte les facettes mises en avant est la volonté de s'exprimer clairement afin d'être compris par son interlocuteur. À cet égard, Gallant (2002) souligne que l'expression d'une représentation peut varier selon le niveau de connaissance présumé de l'interlocuteur, c'est-à-dire en fonction de ce que l'on pense que l'autre est en mesure de comprendre. Dans mon étude, j'ai en effet eu l'impression que les participant·e·s ont expliqué de manière particulièrement détaillée les particularités culturelles, personnalités publiques et enjeux sociaux actuels au Québec, anticipant peut-être un niveau de connaissance moins grand de ma part en tant que chercheuse allemande. Par exemple, certain·e·s participant·e·s ont commencé leurs explications en déclarant: « Je sais pas si t'es au courant, mais [...] » (P12), ou encore en mentionnant : « Je sais pas si tu connais le Printemps érable [...] » (P15). D'autres m'ont donné, avant d'élaborer leurs idées, des informations sur des personnalités spécifiques telles que Véronique Cloutier (P9).

Par ailleurs, mes résultats suggèrent que la configuration interne d'une représentation sociale complexe pourrait également être accompagnée d'un effet de flou lorsque, comme dans la présente étude, la situation d'entretien demande de s'exprimer sur des enjeux sociaux pour lesquels on n'a pas forcément une opinion très précise. Ainsi, plusieurs participant·e·s ont insisté sur le fait qu'ils-elles ne connaissent pas beaucoup l'enjeu abordé. On pourrait alors penser qu'ils-elles ont seulement exprimé les facettes de leur représentation qui leur sont venues en tête le plus spontanément au moment de l'entretien.

Quant à la façon dont les chercheur·euse·s conceptualisent l'intérieur des représentations sociales, on retient qu'elles sont des objets d'étude complexes et multidimensionnels avec des facettes autonomes mises en avant en fonction de leur importance relative et du contexte social dans lequel elles sont exprimées. Ceci a des implications méthodologiques pour leur étude. Pour appréhender correctement la nature exacte de la représentation d'un individu, il est nécessaire de poser plusieurs questions, afin de favoriser le plus possible l'expression des diverses facettes potentielles d'une représentation.

Concrètement, cela implique que, lors de la conception d'instruments d'enquête, que ce soit dans des enquêtes qualitatives ou quantitatives, il est recommandé d'inclure autant que possible plusieurs questions sur le même sujet afin de capter au mieux la diversité des représentations des personnes. De même, en ce qui concerne la méthode des entretiens semi-dirigés adoptée dans la présente étude, la grille d'entretien devrait toujours comporter plusieurs questions sur le

même phénomène afin qu'il soit abordé à partir d'angles et de points de vue variés. Cela offrira à la personne participante la possibilité d'exprimer différentes facettes de sa représentation de l'objet. De plus, il est également important de ne pas appliquer une grille d'analyse rigide, mais plutôt d'être attentif aux facettes non attendues que les personnes peuvent exprimer, afin de saisir la complexité de leurs représentations. Enfin, il est essentiel de prendre en considération l'influence du contexte social dans lequel une représentation est exprimée, que ce soit lors d'entretiens qualitatifs ou de sondages quantitatifs. Comme mentionné précédemment, les individus peuvent ajuster l'expression des facettes d'une représentation aux normes sociales perçues, en raison du souhait d'être conformes avec celles-ci. Spécifiquement, dans le cadre des méthodes qualitatives, les chercheur·euse·s doivent faire preuve de « sociological imagination » (Flick et al., 2015, p. 70), reprenant l'expression de Mills (2000), afin d'établir des liens et d'être attentif à considérer la présence, mais également l'absence de ce qui est dit. Selon ces auteur·e·s, il est primordial de s'interroger sur ses propres représentations sociales dans le souci d'éviter de biaiser ses travaux par une surinterprétation des propos des participant·e·s ou par l'ajout de quelque chose qui n'est pas présent dans leur discours.

4.2 Mises en cohérence des représentations sociales

La deuxième considération émanant de mes résultats provient des analyses sur les familles de représentations (section 3.4). Cette partie des analyses portait sur les différentes mises en cohérence que les personnes opèrent entre leurs représentations concernant la nation québécoise, les changements climatiques et la pauvreté au Québec, que j'ai appelées « familles ». Ces analyses ont permis de montrer que la complexité des représentations sociales va au-delà de leur configuration interne, tel que décrit ci-dessus : non seulement une représentation concernant un seul enjeu est-elle hétérogène et multidimensionnelle en soi, mais également la mise en cohérence de différentes représentations s'articule de manière complexe chez un individu. En d'autres termes, les individus établissent des mises en cohérences complexes entre leurs représentations concernant divers enjeux sociaux.

Cette complexité devient notamment visible lorsqu'on compare les résultats de l'analyse concernant les représentations de la nation avec la littérature sur les nationalismes présentée au premier chapitre. À cet égard, mes résultats montrent que les participant·e·s ayant des définitions similaires de la nation peuvent néanmoins être classé·e·s dans des familles de mise en cohérence différentes. Autrement dit, un certain type de représentation de la nation n'implique pas

nécessairement la coexistence d'opinions spécifiques sur d'autres enjeux sociaux. Au contraire, mes analyses soulignent que les représentations de la nation s'articulent de toute sorte de manières avec les autres enjeux sociaux étudiés, c'est-à-dire qu'un même type de représentation de la nation peut être combiné avec différents types de représentations concernant les changements climatiques et la pauvreté.

Cette complexification contraste avec certaines caractérisations des représentations de la nation, qui réduisent celles-ci à être nécessairement ancrées dans une conception spécifique de la société (Ariely, 2020; Calzada, 2017; Sapountzis & Xenitidou, 2018; Siebers, 2019). Selon les tenants de ce type de caractérisation, une représentation ethnique de la nation est toujours exclusive et associée, par exemple, à des attitudes négatives envers l'immigration et la diversité, voire à des opinions réactionnaires. À l'inverse, une représentation civique de la nation serait automatiquement inclusive et irait de pair avec une ouverture à l'immigration ainsi que des opinions progressistes.

Cependant, d'autres travaux ont montré que le lien entre les représentations de la nation et les opinions sur d'autres enjeux sociaux, dont l'immigration, n'est pas aussi linéaire (Gallant, 2016). Par exemple, Zhuravlev & Ishchenko (2020) montrent qu'un nationalisme civique peut également être exclusif, tout autant que les nationalismes ethniques. De même, une autre étude indique que les opinions généralement associées à certaines valeurs peuvent changer en fonction du contexte national dans lequel elles sont exprimées : « Le fait d'exprimer des valeurs libérales est associé à un plus fort appui aux restrictions au port de symboles religieux minoritaires au Québec, mais à une plus forte opposition à de telles restrictions dans le reste du Canada » (Turgeon et al., 2019 & Henderson, 2019, p. 248).

Dans le même ordre d'idées, mes résultats suggèrent que, quand les individus mettent en cohérence leurs diverses représentations, cette articulation est complexe et difficile à réduire, puisqu'elle réfère à des systèmes de valeurs enchevêtrés différents. Plus spécifiquement, lorsqu'on examine comment les individus articulent leurs représentations complexes, deux constats émergent des résultats empiriques. Premièrement, les participant·e·s que l'on peut classer dans la même famille de mise en cohérence transversale ne partagent pas forcément les mêmes positions sur chacun des trois enjeux abordés. En d'autres termes, ils·elles se retrouvent dans la même famille, mais le noyau de leur représentation pour chacun des trois enjeux diffère d'un·e participant·e à l'autre. Deuxièmement, et inversement, il est arrivé que les représentations concernant les trois enjeux discutés semblaient pareilles entre deux participant·e·s, mais que la

façon dont ils·elles les mettaient en cohérence mettait l'accent sur des aspects divergents, si bien qu'ils·elles ne se retrouvaient pas forcément dans la même famille globale de représentations. Ainsi, les résultats empiriques illustrent que certaines mises en cohérence peuvent être plus complexes à saisir pour les chercheur·euse·s, car elles révèlent que les individus établissent des liens entre des représentations dont on ne s'attendait pas nécessairement.

Pour comprendre ce phénomène, la « polyphasie cognitive » s'avère être une piste pertinente. Cette notion se définit comme « un état où plusieurs modalités différentes de pensée et de connaissances coexistent simultanément chez un individu » (Lianawati, 2019). En d'autres mots, un individu peut adopter des perspectives à la fois modernes et traditionnelles, ou des points de vue à la fois scientifiques et religieux, etc., c'est-à-dire qu'il peut simultanément faire appel à des systèmes de pensée divergents, voire généralement perçus comme étant incompatibles. Ceci montre que, pour saisir les représentations des individus sur des enjeux sociaux complexes, les chercheur·euse·s devraient inviter les individus à s'exprimer sur plusieurs sujets, plutôt que de se limiter à étudier une seule représentation d'un enjeu spécifique à la fois.

Cette nécessité découle du fait que les individus ont un intérêt humain à trouver un accord et une certaine explication d'ensemble dans leur positionnement. À ce sujet, notamment la notion d'identité narrative de Ricoeur (2015) montre comment l'individu tend constamment à conférer une cohérence d'ensemble à son parcours de vie par le biais de la narration. Ce processus lui permet de construire une image cohérente de lui-même, ainsi que de ses expériences vécues. En s'inspirant de la théorie de Ricoeur, on peut supposer que les individus font également un effort pour maintenir une certaine cohérence dans leur discours sur d'autres sujets que leur parcours de vie et leur identité. Autrement dit, ils ont un intérêt humain à élaborer une certaine explication d'ensemble qui structure et légitime leurs diverses opinions politiques. Toutefois, il faut reconnaître que, dans la présente recherche, l'effort de mise en cohérence des participant·e·s se voit renforcé par la situation d'entretien. En effet, cette situation sociale particulière peut intensifier la volonté d'un·e participant·e d'apparaître cohérent·e devant une chercheuse universitaire, les incitant ainsi à ajuster leurs réponses au fil de l'entretien.

En conclusion, dans l'optique d'étudier les représentations sociales à l'échelle individuelle, il est important pour les chercheur·euse·s de prendre en considération leur complexité qui se manifeste à deux niveaux distincts : d'une part, chaque représentation d'un objet spécifique se révèle multidimensionnelle en soi, et d'autre part, la mise en cohérence de diverses représentations

s'articule de manière complexe chez les individus. Compte tenu de cette complexité, il est également crucial de garder présente à l'esprit que le contexte social, et plus particulièrement la situation d'entretien, influence à la fois la sélection des facettes et l'effort de mise en cohérence que les individus opèrent. Néanmoins, il demeure pertinent de réfléchir à la sélection des facettes et à la cohérence que les individus cherchent à donner à leur discours, même si celles-ci émergent dans une situation sociale « artificielle » telle que l'entretien et que, par conséquent, ne reflètent pas nécessairement leur opinion profonde de manière tout à fait exacte. À cet égard, Gallant (2002) suggère que la recherche ne devrait pas chercher à dévoiler la « véritable pensée » des individus, mais plutôt analyser leur « discours public sur soi », puisque celui-ci constitue un comportement visible que l'on peut observer, et qui mérite d'être étudié en lui-même (p. 74).

CONCLUSION

L'étude présentée dans ce mémoire a cherché à contribuer à la réflexion scientifique sur le rapport de la jeunesse québécoise aux enjeux sociaux, en explorant comment ils articulent leurs diverses opinions politiques et comment celles-ci s'inscrivent dans des systèmes de valeurs et des orientations idéologiques plus larges. Ce questionnement fait partie d'une réflexion plus globale sur le rapport à la collectivité et au vivre-ensemble que les jeunes développent, entre autres, dans cette période de transition que caractérise la jeunesse. Dans un contexte où certains auteurs décrivent une transformation du rapport des jeunes au politique (Quéniart & Jacques, 2008; Royer, 2018), où des recherches récentes soulignent l'existence de plusieurs représentations de la nation comme étant en concurrence dans l'espace public (Gallant, 2016; Lanoix, 2017) et où les opinions politiques semblent de plus en plus polarisées, il s'agissait donc de comprendre comment les jeunes au Québec articulent leurs représentations de la nation québécoise avec leurs attitudes envers deux autres enjeux sociaux majeurs, à savoir les changements climatiques et la pauvreté. En ce sens, l'objectif principal de ce projet était d'identifier chez les jeunes les représentations de chaque enjeu spécifique, puis d'analyser les configurations entre ces différentes représentations afin d'en dégager les valeurs sous-jacentes. Pour ce faire, une approche théorique centrée sur les représentations sociales à l'échelle individuelle a été adoptée. Concrètement, la collecte de données s'est déroulée entre janvier et mars 2023 à travers 18 entretiens semi-dirigés avec des jeunes du Québec aux profils sociodémographiques variés, notamment en termes d'origines géographiques et socio-économiques.

L'analyse des données a révélé une grande diversité dans les représentations des jeunes concernant trois enjeux sociaux majeurs sélectionnés: la nation québécoise, les changements climatiques et la pauvreté. Ainsi, parmi les participant·e·s de mon étude, quatre grandes représentations de la nation ont été observées, reposant sur des conceptions culturelle, civique ou ethnoculturelle de la nation ou encore sur l'idée de la nation en tant que peuple³. En ce qui concerne les changements climatiques, six différentes représentations de la responsabilité d'agir ont été identifiées, allant de la responsabilité du gouvernement à celle des individus⁴. Pour l'enjeu de la pauvreté, les participant·e·s ont exprimé des opinions diverses sur les aspects du financement et de l'accès aux mesures de protection sociale, ce qui montre une variété de types

³ Voir section 3.1 Nation québécoise

⁴ Voir section 3.2 Changements climatiques

de représentations, parmi lesquelles onze distinctes ont été rencontrées dans l'étude⁵. L'ensemble de ces observations souligne l'existence d'une grande diversité et hétérogénéité de points de vue chez les jeunes au Québec.

En outre, l'analyse des données a mis en lumière la réponse à la question centrale de cette recherche : les jeunes au Québec articulent leurs représentations de la nation québécoise avec leurs attitudes envers d'autres enjeux sociaux majeurs de manière complexe et nuancée. En effet, les représentations relatives à ces trois enjeux sociaux concrets sont articulées en diverses configurations, à travers une mise en cohérence reflétant des valeurs sous-jacentes. Ces configurations peuvent être rassemblées dans quatre grandes familles de représentations – la famille *société*, la famille *communauté*, la famille *État* et la famille *liberté* – qui décrivent chacune une perspective distincte sur l'organisation sociale préférée. Ainsi, la famille *société* décrit un type d'organisation sociale abstrait qui repose sur des principes qui lient les individus, mais où il n'y existe pas nécessairement un pouvoir décisionnel autonome par rapport à ceux-ci (un peu comme la *Gesellschaft* chez Tönnies). Ensuite, la famille *communauté* décrit un rassemblement humain où les liens sociaux entre les individus sont plus étroits, évoquant une solidarité fondée sur des similitudes et un sens de communauté partagé, semblable à la *Gemeinschaft* de Tönnies. La famille *État* décrit une organisation sociale où les individus cèdent une partie de la prise de décision à un État qui encadre le vivre-ensemble selon des règles sociales, dans un système qui s'apparente au contrat social de Rousseau. Enfin, la famille *liberté* rassemble les représentations des personnes qui envisagent les individus comme étant relativement indépendants les uns des autres, sans une organisation sociale particulière.

L'analyse a également montré qu'une personne donnée, quelle que soit sa représentation spécifique d'un enjeu social, peut être classée dans n'importe laquelle des familles de mise en cohérence identifiées dans ce projet. Cette variabilité témoigne de la richesse des représentations des jeunes et met également en lumière une grande diversité d'opinions politiques parmi les jeunes au Québec. Cette diversité d'opinions revêt une importance particulière dans un contexte où les opinions politiques semblent de plus en plus polarisées, un phénomène accentué par les algorithmes de recommandation sur les médias sociaux (Gallant, 2023), qui semblent nous faire perdre certaines nuances dans les débats sociétaux. Ainsi, il est important de retenir des résultats de cette recherche que chaque individu opère une articulation complexe et cohérente entre ses

⁵ Voir section 3.3 Pauvreté

opinions, laquelle est difficile à synthétiser en raison de l'ancrage de ces opinions dans des systèmes de valeurs enchevêtrés différents.

L'interprétation des résultats a enrichi la réflexion scientifique sur la nature des représentations sociales à l'échelle individuelle et sur les mises en cohérence entre différentes représentations sociales.

En ce qui concerne la conceptualisation des représentations sociales à l'échelle individuelle, on retient de l'analyse des données que la représentation d'un individu sur un objet spécifique est complexe et multidimensionnelle. Ainsi, ce mémoire s'inscrit dans la lignée des travaux de Milland et Flament (2010), qui ont mis en lumière l'existence de facettes (potentiellement contradictoires) au sein d'une même représentation. Par conséquent, pour appréhender la nature exacte d'une représentation et éviter de trop simplifier les opinions des individus, il est crucial de poser plusieurs questions sur le même sujet, afin de favoriser le plus possible l'expression de diverses facettes potentielles d'une représentation, et ce, d'autant plus que les individus mettent en avant une facette ou une autre en fonction d'une pondération qui découle de l'importance accordée à chaque facette ainsi que du contexte social dans lequel la représentation est exprimée (effet de désirabilité sociale et niveau de connaissance présumé de l'interlocuteur).

Or, la complexité des représentations sociales va bien au-delà de leur conceptualisation interne. Les individus réalisent des mises en cohérence complexes entre leurs représentations sociales concernant divers enjeux sociaux tels que ceux étudiés dans ce mémoire (à savoir la nation québécoise, les changements climatiques et la pauvreté). Les résultats suggèrent que ces mises en cohérence peuvent être difficiles à synthétiser, puisqu'elles impliquent souvent plusieurs systèmes de valeurs enchevêtrés. De plus, la mise en cohérence n'est pas toujours apparente du premier regard. À cet égard, le concept de « polyphasie cognitive » rappelle que les individus peuvent simultanément recourir à des systèmes de pensée divergents, par exemple à la fois modernes et traditionnels (Lianawati, 2019). Cette complexité des mises en cohérence montre la nécessité dans les enquêtes de permettre aux individus d'exprimer leurs opinions sur plusieurs enjeux pour comprendre pleinement leurs représentations, puisque celles-ci sont situées au sein d'un positionnement plus large. Pour une compréhension plus complète de l'articulation d'ensemble, il serait important d'interroger également les valeurs sous-jacentes à ces représentations.

En somme, on pourrait retenir de la présente étude qu'il existe une grande diversité d'opinions politiques parmi les jeunes au Québec. Cependant, pour mieux comprendre cette diversité

d'opinions, plusieurs questions pourraient être explorées dans le cadre de futures recherches. Tout d'abord, il serait pertinent d'étudier si cette hétérogénéité peut être partiellement expliquée par un effet de génération (la jeunesse comme cohorte sociohistorique). Il est possible que les opinions diversifiées observées dans l'échantillon soient propres à la génération spécifique de jeunes interrogés, tandis que les générations plus âgées pourraient présenter une homogénéité plus marquée dans leurs opinions. Ainsi, les jeunes interrogés appartiennent à une génération qui a grandi en étant exposée à une diversité de points de vue sur le numérique, ce qui pourrait avoir influencé leur compréhension des enjeux étudiés (Gallant, 2023). Deuxièmement, il serait intéressant d'explorer dans quelle mesure cette diversité reflète plutôt un effet lié à l'âge (la jeunesse comme période du cycle de vie). Étant donné que la jeunesse est une période de la vie où les opinions politiques sont en constante transformation et construction, processus plus prononcé que chez les individus plus âgés, on pourrait se demander si la classification obtenue pourrait devenir moins diversifiée et hétérogène si les mêmes jeunes étaient suivis, par exemple, sur une période de 10 ans. Dans cette optique, une étude longitudinale permettrait de voir si les opinions sur les enjeux sociaux et leur mise en cohérence tendent à se simplifier ou s'uniformiser avec l'âge.

Enfin, rappelons qu'une des limites de cette recherche réside dans le nombre restreint de participant-e-s, qui ne constituent pas un échantillon représentatif au sens statistique du terme. Ceci n'a pas permis de généraliser les résultats à l'ensemble des jeunes au Québec ni d'associer l'impact des caractéristiques sociodémographiques aux résultats obtenus. Alors que de nombreuses études soulignent l'importance de l'origine sociale sur la formation des opinions au cours de la socialisation politique (Diemer, 2012; Hargis, 2021; Lahire, 2019; Lareau, 2011; van Deth et al., 2011), il serait intéressant de réaliser une enquête quantitative pour étudier l'impact de l'origine sociale sur les processus complexes de mises en cohérences entre diverses opinions politiques que mes analyses ont pu mettre en lumière.

Il s'agit de questions qui mériteraient d'être approfondies et qui pourraient éclairer davantage notre compréhension de l'articulation entre les opinions à caractère politique chez les individus.

BIBLIOGRAPHIE

- Abendschön, S. (2013). Children's Political Socialization within the Family: Value Transmission and Social Milieu Factors. In S. Abendschön (Ed.), *Growing into politics : contexts and timing of political socialisation* (pp. 33-72). Colchester, UK: ECPR Press.
- Abendschön, S., & Tausendpfund, M. (2017). Political Knowledge of Children and the Role of Sociostructural Factors. *American Behavioral Scientist*, 61(2), 204-221. doi:10.1177/0002764216689122
- Abric, J.-C. (2005). La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales. In *Méthodes d'étude des représentations sociales* (pp. 59-80). Toulouse: Érès.
- Ariely, G. (2020). Measuring dimensions of national identity across countries: theoretical and methodological reflections. *National Identities*, 22(3), 265-282. doi:10.1080/14608944.2019.1694497
- Bielewska, A., & Amit, K. (2020). Israeli and Polish Policies toward Returning Residents as a Reflection of Nationhood. *International Migration*, 58(5), 29-44. doi:10.1111/imig.12686
- Bilodeau, A., Gagnon, A., White, S. E., Turgeon, L., & Henderson, A. (2021). Attitudes toward Ethnocultural Diversity in Multilevel Political Communities: Comparing the Effect of National and Subnational Attachments in Canada. *Publius The Journal of Federalism*, 51. doi:10.1093/publius/pjaa020
- Bilodeau, A., & Turgeon, L. (2021). Boundaries of the nation(s) in a multinational state: Comparing Quebecers and other Canadians' perspectives on national identity. *Nations and Nationalism*, 27(2), 530-547. doi:<https://doi.org/10.1111/nana.12641>
- Bouchard, G. (13 janvier 2024). Qu'est-ce qui soude le Québec? *Le Devoir*. Retrieved from <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/805265/point-vue-est-ce-soude-quebec>
- Breakwell, G. (1993). Social Representations and Social Identity. *Papers on Social Representations*, 2, 1-20. doi:10.1017/CBO9781139136983.010
- Bryman, A. (2012). *Social research methods* (4 ed.). Oxford: Oxford University Press.
- Calzada, I. (2017). Metropolitan and city-regional politics in the urban age: why does "(smart) devolution" matter? *Palgrave Communications*, 3(1). doi:10.1057/palcomms.2017.94
- Cicchelli, V. (2001). Les jeunes adultes comme objet théorique. *Revue des politiques sociales et familiales*, 5-18. Retrieved from https://www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_2001_num_65_1_961
- Coakley, J. (2018). National identity and the "Kohn dichotomy". *Nationalities Papers*, 46(2), 252-271. doi:10.1080/00905992.2017.1360267
- Deichmann, C. (2007). Politisches Bewusstsein und Politische Bildung. In D. Lange & G. Himmelmann (Eds.), *Demokratiebewusstsein: Interdisziplinäre Annäherungen an ein zentrales Thema der Politischen Bildung* (pp. 145-163). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Diemer, M. A. (2012). Fostering Marginalized Youths' Political Participation: Longitudinal Roles of Parental Political Socialization and Youth Sociopolitical Development. *American Journal of Community Psychology*, 50(1-2), 246-256. doi:<https://doi.org/10.1007/s10464-012-9495-9>
- Dryzek, J. S. (1990). *Discursive democracy : politics, policy, and political science*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dubar, C. (2002). *La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles* (3e ed.). Paris: Armand Colin.
- Duchesne, S. (2000). Pratique de l'entretien dit "non-directif". In M. Bachir (Ed.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique* (pp. 9-30): PUF.

- Erdal, M. B., & Fangen, K. (2021). A state-centred conception of nationhood? Norwegian bureaucrats on the nation. *Ethnicities*. doi:10.1177/14687968211012567
- Erikson, E. H. (1968). *Identity, Youth and Crisis*. New York: Norton.
- Flick, U., Foster, J., & Caillaud, S. (2015). Researching Social Representations. In G. Sammut, E. Andreouli, G. Gaskell, & J. Valsiner (Eds.), *The Cambridge Handbook of Social Representations* (pp. 64-80). Cambridge: Cambridge University Press.
- Gagnon, A. (2021). *Beyond the Civic and Ethnic Divide: The Cultural Conception of National Identity and Its Influence on Opinions about Immigration and Diversity in Quebec*. (Thèse de doctorat). Concordia University, Montréal.
- Gallant, N. (2002). *Appartenances, identités et préférences à propos des droits différenciés dans le discours de jeunes membres de minorités ethnoculturelles au Québec*. (Thèse de doctorat). Université Laval, Québec.
- Gallant, N. (2008). Choix identitaires et représentations de l'identité issue de l'immigration chez la deuxième génération. *Canadian Ethnic Studies*, 40, 35-60. doi:10.1353/ces.2010.0019
- Gallant, N. (2016). *Are ethnic representations of the nation really less inclusive than civic ones? The case of Quebec*. Paper presented at the ASEN 26th Annual Conference 'Nationalism, Migration and Population Change', London School of Economics.
- Gallant, N. (2022). [Séminaire thématique - L'étude des représentations sociales (notes de cours)]. UCS, Institut national de la recherche scientifique.
- Gallant, N. (2023). *Que voient les adolescents en ligne? Rapport à l'information et socialisation politique en ligne*. Retrieved from <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2023/10/cem-que-voient-les-ados.pdf>
- Gallant, N., & Pilote, A. (2013). *La construction identitaire des jeunes*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, M. (2001). Majorité ou minorité? L'identité des jeunes Québécois. *Francophonies d'Amérique*(12), 153-161. doi:<https://doi.org/10.7202/1005154ar>
- Gauthier, M. (2005). Les représentations de la jeunesse. Un chantier ouvert. *Globe*, 8(2), 23-40. doi:<https://doi.org/10.7202/1000908ar>
- Gouvernement du Québec. (2023). Projet de loi no 96 : les faits. Retrieved from <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/langue-francaise/pl96>
- Guimelli, C. (1993). Concerning the structure of social representations. *Papers on Social Representations*, 2(2), 85-92.
- Guimelli, C. (1998). Differentiation between the central core elements of social representations: Normative vs. functional elements. *Swiss Journal of Psychology / Schweizerische Zeitschrift für Psychologie / Revue Suisse de Psychologie*, 57(4), 209-224.
- Gustavsson, G. (2019). Liberal national identity: Thinner than conservative, thicker than civic? *Ethnicities*, 19(4), 693-711. doi:10.1177/1468796819843542
- Hargis, H. (2021). Parler à table. Une ethnographie en famille. In S. Octobre & R. g. Sirota (Eds.), *Inégalités culturelles: retour en enfance* (pp. 167-188). Paris: Ministère de la Culture. Secrétariat général. Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS).
- Hutchins, R. D., & Halikiopoulou, D. (2020). Enemies of liberty? Nationalism, immigration, and the framing of terrorism in the agenda of the Front National. *Nations and Nationalism*, 26(1), 67-84. doi:10.1111/nana.12555
- Jahoda, G. (1988). Critical notes and reflections on 'social representations'. *European Journal of Social Psychology*, 18(3), 195-209. doi:<https://doi.org/10.1002/ejsp.2420180302>
- Jodelet, D. (1984). Représentations sociales: phénomènes, concept et théorie. In S. Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 357-378). Paris: PUF.
- Jodelet, D. (2003). 1. Représentations sociales : un domaine en expansion. In *Les représentations sociales* (7 ed., pp. 45-78). Paris: Presses Universitaires de France.

- Jovchelovitch, S. (1996). In Defence of Representations. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 26(2), 121-135. doi:<https://doi.org/10.1111/j.1468-5914.1996.tb00525.x>
- La Presse. (26 mars 2022). Quels sont les principaux enjeux identitaires de la société québécoise ? *La Presse* Retrieved from <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-03-26/livres/quels-sont-les-principaux-enjeux-identitaires-de-la-societe-quebecoise.php#>
- Lahire, B. (2002). *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*. Paris: Nathan.
- Lahire, B. (2019). *Dans les plis singuliers du social : individus, institutions, socialisations*. Paris: La Découverte.
- Lanoix, A. (2017). L'identification à la nation dans les représentations sociales des enseignants d'histoire québécois. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 52(1), 173-196. doi:<https://doi.org/10.7202/1040810ar>
- Lareau, A. (2011). *Unequal Childhoods : Class, Race, and Family Life* (Vol. Second edition, with an update a decade later). Berkeley: University of California Press.
- Lianawati, E. (2019). Représentations sociales: une introduction.
- Longo, M. E. (2016). L'âge éphémère : les définitions de la jeunesse à la lumière du temps. *Revue Jeunes et Société*, 1(1), 5-24. doi:<https://doi.org/10.7202/1076133ar>
- Magnan, M.-O., Darchinian, F., & Larouche, É. (2017). Identifications et rapports entre majoritaires et minoritaires. Discours de jeunes issus de l'immigration. *Diversité urbaine*, 17, 29-47. doi:<https://doi.org/10.7202/1047976ar>
- Mannheim, K. (1928). *Das Problem der Generationen*. München: Dunker & Humblot.
- Milland, L., & Flament, C. (2010). Les facettes d'une représentation sociale: nouvelle approche des effets de masquage. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 86(2), 215-240.
- Mills, C. W. (2000). *The sociological imagination* [1 online resource (248 pages)](40th Anniversary Edition ed.).
- Moscovici, S. (2013). Esquisse d'une description des représentations sociales. In *Le scandale de la pensée sociale* (pp. 119-178). Paris: Les Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales.
- Observatoire Jeunes et Société. (s.d.). L'Observatoire. Retrieved from http://www.obsjeunes.gc.ca/l_observatoire#:~:text=Notre%20posture%20th%C3%A9orie%20consiste%20%C3%A0,qui%20conduisent%20%C3%A0%20l'autonomie
- Pagis, J. (2021). Quand le culturel construit le politique: le cas des représentations enfantines des Gilets jaunes. In S. Octobre & R. g. Sirota (Eds.), *Inégalités culturelles: retour en enfance* (pp. 297-323). Paris: Ministère de la Culture. Secrétariat général. Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS).
- Paul, D. E. (2020). The "Civic" Road to Secession: Political Ideology as an Ethnic Boundary Marker in Contemporary Scotland. *Nationalism and Ethnic Politics*, 26(2), 167-182. doi:10.1080/13537113.2020.1753327
- Percheron, A. (1974). Chapitre I. Socialisation et socialisation politique. In *L'univers politique des enfants* (pp. 3-24). Paris: Presses de Sciences Politiques.
- Pilote, A. (2007). Suivre la trace ou faire son chemin? L'identité culturelle des jeunes en milieu francophone hors Québec. *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*(36), 121-143. doi:<https://doi.org/10.7202/040779ar>
- Pilote, A., & Canuel, M. (2013). Construction identitaire et altérité en contexte de mobilité : le cas d'étudiants universitaires originaires de milieux francophones minoritaires au Canada. *Revue de l'Université de Moncton*, 44(2), 35-65. doi:<https://doi.org/10.7202/1031000ar>
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. Pires (Eds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169). Montréal: Morin, Gaëtan.

- Quéniart, A., & Jacques, J. (2008). Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique. *Politique et Sociétés*, 27(3), 211-242. doi:<https://doi.org/10.7202/029853ar>
- Ricœur, P. (2015). *Soi-même comme un autre*. Paris: Éditions Points.
- Rocher, G. (1970). *Introduction à la sociologie générale* (2e éd. ed.). Montreal: Editions HMH.
- Royer, C. (2018). L'engagement : lieu d'expression des valeurs chez les jeunes. *Revue Jeunes et Société*, 3(2), 7-20. doi:<https://doi.org/10.7202/1075733ar>
- Rubin, H. J., & Rubin, I. (2012). Chapter 7: The responsive interview as an extended conversation. In *Qualitative interviewing : the art of hearing data* (3e ed., pp. 95-114). Thousand Oaks: SAGE.
- Sapountzis, A., & Xenitidou, M. (2018). Criteria of citizenship and social inclusion in immigrants' discourse in Greece. *Qualitative Psychology*, 5(1), 155-171. doi:10.1037/qup0000094
- Savoie-Zajc, L. (1997). L'entrevue semi-dirigée. In B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (3e ed., pp. 263-285). Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- Schnapper, D. (2012). 5. La pratique. In *La compréhension sociologique : Démarche de l'analyse typologique* (pp. 129-144). Paris: Presses Universitaires de France.
- Shahed, K. (2019). Sikh Diaspora Nationalism in Canada. *Studies in Ethnicity and Nationalism*, 19(3), 325-345. doi:10.1111/sena.12307
- Shively, W. P., & Venne, J.-P. (2013). *Pouvoir et décision : introduction à la science politique* (4e ed.). Montréal, Québec: Chenelière éducation.
- Siebers, H. (2019). Are education and nationalism a happy marriage? Ethno-nationalist disruptions of education in Dutch classrooms. *British Journal of Sociology of Education*, 40(1), 33-49. doi:10.1080/01425692.2018.1480354
- Steinbach, M. (2010). Eux autres versus nous autres: adolescent students' views on the integration of newcomers. *Intercultural Education*, 21(6), 535-547. doi:10.1080/14675986.2010.533035
- Tabachnik, M. (2019). Untangling liberal democracy from territoriality: from ethnic/civic to ethnic/territorial nationalism. *Nations and Nationalism*, 25(1), 191-207. doi:10.1111/nana.12428
- Tamir, Y. Y. (2019). Not so civic: Is there a difference between ethnic and civic nationalism? *Annual Review of Political Science*, 22, 419-434. doi:10.1146/annurev-polisci-022018-024059
- Tremblay-Guérin, É., & Turbide, J. (2020). *POPULATION IMMIGRÉE AU QUÉBEC ET AU CANADA - Recensement 2016*. Gouvernement du Québec - Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion Retrieved from https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Pop_immigree_Quebec_Canada_2016.pdf
- Turgeon, L., & Bilodeau, A. (2014). Minority nations and attitudes towards immigration: the case of Quebec. *Nations and Nationalism*, 20(2), 317-336. doi:<https://doi.org/10.1111/nana.12068>
- Turgeon, L., Bilodeau, A., White, S. E., & Henderson, A. (2019). A Tale of Two Liberalisms? Attitudes toward Minority Religious Symbols in Quebec and Canada. *Canadian Journal of Political Science*, 52(2), 247-265. doi:10.1017/S0008423918000999
- van Deth, J. W., Abendschön, S., & Vollmar, M. (2011). Children and Politics: An Empirical Reassessment of Early Political Socialization. *Political Psychology*, 32(1), 147-174. doi:<https://doi.org/10.1111/j.1467-9221.2010.00798.x>
- Wagner, W., Duveen, G., Farr, R., Jovchelovitch, S., Lorenzi-Cioldi, F., Marková, I., & Rose, D. (1999). Theory and Method of Social Representations. *Asian Journal of Social Psychology*, 2(1), 95-125. doi:<https://doi.org/10.1111/1467-839X.00028>

Zhuravlev, O., & Ishchenko, V. (2020). Exclusiveness of civic nationalism: Euromaidan eventful nationalism in Ukraine. *Post-Soviet Affairs*, 36(3), 226-245.
doi:10.1080/1060586X.2020.1753460

ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTRETIEN

1. **Présentation de la chercheuse**
2. **Rappel des objectifs de recherche**
3. **Rappel des mesures de confidentialité et des informations relatives au consentement**
4. **Début de l'entretien**

a. Représentations de la nation :

- Quand tu penses au Québec, qu'est-ce qui te vient en tête spontanément?
- Est-ce que pour toi le Québec est une nation?
- Comment décrirais-tu ce que ça implique être Québécois(e)?
- Quels sont les critères qui te permettent de dire si une personne est Québécois(e)?
- À tes yeux, est-ce qu'une personne peut devenir québécoise si elle ne l'est pas au départ? Si oui, comment peut-on devenir Québécois(e)?

- Je suis d'origine allemande et ça fait 2 ans que j'habite au Québec. À tes yeux, si je voulais devenir Québécoise à un moment donné est-ce que ce serait possible et de quoi ça dépendrait? Les réponses à cette question varient beaucoup d'une personne à l'autre, il y en a qui me disent 'oui mais d'adoption', d'autres qui disent 'non pas du tout'. Où est-ce que tu te situes?
- Est-ce que tu as l'impression que ta façon de voir l'appartenance au Québec est partagée par les autres Québécois(es)?
- Est-ce que tu te sens Québécois(e) ou non? *Relance*: Qu'est-ce qui fait que tu (ne) te sens (pas) Québécois(e)?
- Est-ce que c'est important pour toi d'être Québécois(e) ou non? Peux-tu m'expliquer pourquoi. *Relance* : Est-ce que c'est une source de fierté pour toi?

b. Représentations des changements climatiques :

- Est-ce que les changements climatiques sont un enjeu qui t'interpelle? Pourquoi?
Relance : Est-ce que tu te sens concerné(e) ?

Responsabilité

- *Variante 1*: À tes yeux, des actions sont-elles nécessaires concernant les changements climatiques? Si oui, qui devrait en être responsable? Pourquoi?
Variante 2 : À tes yeux, qui devrait être le plus responsable d'agir concernant les changements climatiques? Pourquoi? *Relance* : Y a-t-il d'autre(s) acteur(e)s que tu aimerais mentionner?

- Si tu étais le(la) grand(e) dirigeant(e) du pays, que ferais-tu concernant les changements climatiques? Pourquoi?
- Est-ce que tu te sens responsable personnellement d'agir ou non concernant les changements climatiques? Pourquoi?

c. Représentations de la pauvreté :

- Est-ce que la pauvreté est un enjeu qui t'interpelle ? *Relance*: Est-ce que tu te sens concerné(e)? Pourquoi?

Responsabilité

- À tes yeux, des actions sont-elles nécessaires concernant la pauvreté? Si oui, qui devrait en être responsable? Pourquoi?
- Selon toi, qui devrait avoir accès aux mesures de protection sociale? Pourquoi?
- À tes yeux, qui devrait payer pour les mesures de protection sociale? Pourquoi?
Relance : Est-ce que ça devrait par exemple être : l'État, les riches, les fondations, par des dons de charité, etc.?
- Si tu étais le(la) grand(e) dirigeant(e) du pays, que ferais-tu concernant la pauvreté? Pourquoi?
- Est-ce que tu te sens responsable personnellement d'agir ou non pour contrer la pauvreté? Pourquoi?

d. Valeurs

Jusqu'ici on a parlé de trois enjeux concrets, et maintenant je voudrais te poser 2 questions qui sont un peu plus abstraites.

- J'aimerais savoir, en général quand tu es confronté à un nouveau débat ou quand tu entends des gens discuter sur les enjeux sociaux, quelles seraient tes valeurs pour forger ta propre opinion sur ces enjeux-là?
Relance : Comment tu fais pour dire qu'une position serait acceptable?
- Est-ce que tu penses que les mêmes valeurs s'appliquent pour l'appartenance au Québec (dont on a parlé au début) ou est-ce qu'il y aurait d'autres valeurs qui te semblent plus importantes pour cet enjeu?
En d'autres mots : Est-ce que tu penses que c'est un enjeu complètement différent avec d'autres valeurs, ou bien est-ce que c'est un enjeu où les mêmes valeurs peuvent s'appliquer?

e. Données sociodémographiques:

- Âge :
- Autoidentification de genre :
- Municipalité/ville de résidence actuelle :
- Municipalité/ville de résidence où tu as grandi :
- Occupation(s) actuelle(s):
- Profession des parents :
- Niveau de scolarité des parents :
- Origine des parents :
- On va terminer en parlant un peu de ton entourage : est-ce que tu partages tes opinions sur les trois enjeux dont on vient de parler avec ton entourage? Est-ce qu'elles sont similaires ou différentes de celles de ta famille, de tes ami(e)s, de tes autres fréquentations?

5. Fin de l'entrevue

- Avez-vous des derniers commentaires, ou des éléments à ajouter qui n'ont pas été abordés?
- Remerciements

ANNEXE 2 : AFFICHE D'INVITATION

INVITATION

à participer à **une étude** sur
la conscience politique des
jeunes.

Viens parler de **tes opinions**
sur les enjeux sociaux actuels.

Critères pour participer :

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Avoir grandi au Québec
- Être de langue maternelle française

Participe à un entretien individuel d'environ 1 heure qui aura lieu en personne ou en ligne, par exemple via Zoom.

Compensation financière de 25\$.

Pour participer et recevoir plus d'informations, merci de me contacter :

Caroline Krieg - étudiante à la maîtrise à l'INRS

Courriel : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

Confidentialité : Les échanges resteront confidentiels et ta participation anonyme. Ton nom ne figurera dans aucune publication de recherche.

**IN
RS**

Institut national
de la recherche
scientifique

ANNEXE 3 : LETTRE D'INFORMATION ET FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



Institut national
de la recherche
scientifique

Lettre d'information sur la recherche et formulaire de consentement

Représentations des enjeux sociaux chez les jeunes au Québec

Recherche menée par Caroline Krieg, étudiante à la maîtrise au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS. Cette recherche est soutenue financièrement par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec.

Bonjour,

Voici de l'information sur la recherche à laquelle vous êtes invité(e) à participer. L'objectif de ces documents est de vous informer de vos droits en tant que participant(e) à la recherche.

1. **L'objectif** de la recherche est d'identifier chez les jeunes au Québec les représentations (qui englobent leurs perceptions, opinions et attitudes) concernant trois enjeux sociaux tels que la société québécoise, l'environnement et la pauvreté.

2. **Votre participation** à la recherche consistera à accorder un entretien d'une heure, qui aura lieu en personne ou par Zoom, au lieu et à l'heure de votre choix. Les données recueillies lors de cet entretien seront utilisées pour rédiger un mémoire de maîtrise et dans de futures publications scientifiques (articles de revues spécialisés, etc.).

3. **Votre contribution** : En participant à cette recherche, vous contribuerez à une meilleure compréhension de la conscience politique des jeunes. Les données recueillies seront utiles pour mieux connaître la façon dont les jeunes au Québec appréhendent les enjeux sociaux et les interprètent.

4. **Votre confidentialité** : Pour éviter votre identification, les données recueillies pendant l'entretien seront traitées de manière entièrement confidentielle. La confidentialité sera assurée par l'anonymat des personnes interviewées (en remplaçant les noms par des codes). Lors de la diffusion des résultats, aucune information ne permettra de retracer votre identité ou d'identifier des personnes dont vous nous aurez parlé. Néanmoins, l'entretien comporte un risque minimal d'identification indirecte, c'est-à-dire que quelqu'un qui vous connaît pourrait peut-être vous reconnaître dans les citations que nous publierons; toutefois, nous prendrons grand soin de choisir ou modifier les extraits d'entretien pour éviter le plus possible que cela se produise.

5. **Inconvénients et avantages** : À part les risques d'identification indirecte mentionnés ci-haut, la participation à l'entretien ne vous expose pas à des risques différents que ceux auxquels vous vous exposez dans votre vie de tous les jours. Le principal inconvénient est le temps passé à participer au projet. Pour vous remercier de votre temps, nous vous remettons une compensation en argent de 25\$. Le principal bénéfice prévu est votre contribution à l'avancement des connaissances au sujet de la conscience politique des jeunes.

6. **Vos droits** : S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez pas ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas répondre sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient ou conséquences négatives. Sachez par ailleurs qu'à titre de participant(e) volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de vous en retirer à tout moment et de demander le retrait de vos données jusqu'au moment où elles seront anonymisées.

Vous pouvez également contacter la coordinatrice du Comité d'éthique de la recherche de l'INRS, Mme Marie-Claude Proulx, qui peut vous renseigner sur vos droits en tant que participant(e) à cette recherche.

7. **Protection de données** : Une fois retranscrits, les entretiens seront conservés dans des fichiers sécurisés par mot de passe. Les retranscriptions ne seront accessibles qu'à l'étudiante et sa directrice de recherche (Nicole Gallant). Tous les fichiers et documents identificatoires (incluant les enregistrements audio) seront détruits à la fin du projet de maîtrise. Les données anonymisées seront archivées sur un serveur sécurisé de l'INRS pour servir à d'autres études du même genre, à condition que les chercheuses responsables Krieg et Gallant soient impliquées.

Vous trouverez ci-joint deux exemplaires du formulaire de consentement que nous vous demandons de signer, si vous acceptez de participer à cette recherche en nous accordant un entretien. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, demander à Caroline Krieg, étudiante-chercheuse principale, toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez sur la recherche. Vous pouvez aussi contacter Nicole Gallant, directrice de recherche, dont les coordonnées apparaissent au bas de la page.

Nous vous remercions grandement de votre participation.

Caroline Krieg

Étudiante à la maîtrise à l'INRS – Urbanisation Culture société

Téléphone : [REDACTED]

Courriel : [REDACTED]

Nicole Gallant

Directrice de recherche

Professeure à l'INRS – Urbanisation Culture société

Courriel : [REDACTED]

Personne-ressource extérieure à l'équipe de recherche

Marie-Claude Proulx

Coordonnatrice du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains

INRS

Téléphone : [REDACTED] / Courriel : [REDACTED]

Formulaire de consentement

Représentations des enjeux sociaux chez les jeunes au Québec

J'ai pris connaissance de la recherche décrite dans la lettre d'information.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs de la recherche, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

- a) de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et protégeront les renseignements recueillis;
- b) de mon droit de mettre fin à ma participation à l'entretien, si je le désire, ou de refuser une réponse à certaines questions;
- c) de mon droit, à titre de participant(e) volontaire à cette étude, de me retirer à tout moment sans conséquence négative;
- d) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec les responsables du projet, Caroline Krieg (par téléphone : [REDACTED] ou par courriel : [REDACTED]) ou Nicole Gallant (par courriel : [REDACTED]).

J'ai compris que j'ai la possibilité de me retirer de la recherche en tout temps, de demander le retrait de mes données jusqu'au moment où elles seront anonymisées ou de ne pas répondre à certaines questions, sans avoir à fournir d'explications et sans subir d'inconvénients.

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cet entretien seront conservés de façon confidentielle et traités de façon anonyme. Cependant, je suis conscient(e) que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié(e) de manière indirecte.

J'autorise les chercheuses responsables, à citer certains extraits de l'entretien, et ce, exclusivement à des fins de recherche.

J'autorise l'équipe de recherche à utiliser mes données dans le cadre de futurs projets lors d'analyses secondaires portant sur le même sujet.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Signature de la participante / du participant

Date

Caroline Krieg, étudiante à la maîtrise à l'INRS – UCS

Nicole Gallant, professeure à l'INRS – UCS

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS, n° : CER-22-690. Date d'approbation : 22 novembre 2022.